

JOSÉ MOSELLI
**LES CHAMPS D'OR
L'URUBU**

Les Exploits de Jean Lenoël



20



C95366
LES CHAMPS D'OR DE L'URUBU

Les Exploits de Jean Lenoël

PAR

JOSE MOSELLI



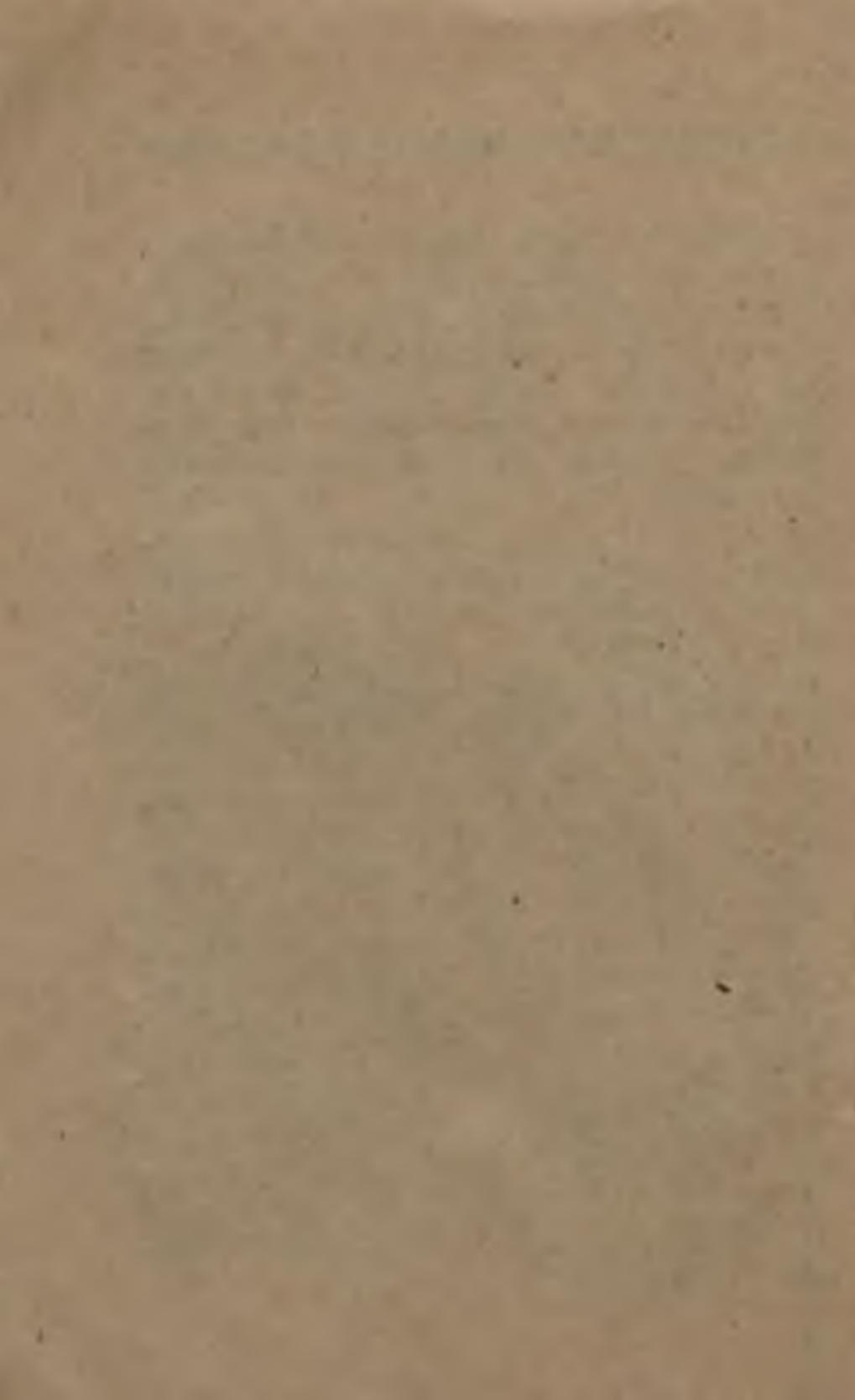
PARIS
MIGNONNE BIBLIOTHÈQUE
3, RUE DE ROCROY, 3

Le volume qui précède ce récit a pour titre :

La Torture de l'Or

RÉSUMÉ DU PREMIER VOLUME

Naufragés sur la côte d'Haïti, le mousse Jean Lenoël et son capitaine ont été faits prisonniers des Vaudoux, secte de fanatiques nègres. Trois forçats évadés, Jules Chafflert, dit le Notaire, Arsène Dulard, ancien chef des « Ravageurs de la Popinc », et le Marseillais Amable Loustalot, sont également prisonniers des Vaudoux. Après avoir assisté à une orgie sanglante dans une clairière semée de sable aurifère, les prisonniers s'évadent grâce à Jean Lenoël. Arsène Dulard et Chafflert, voulant se réserver le secret de la clairière de l'or, assassinent le capitaine de Jean Lenoël. Le mousse et Loustalot échappent aux deux bandits et reviennent en France, au Havre. Loustalot disparaît mystérieusement. Jean Lenoël, la nuit, sur les quais, est poursuivi par deux individus : Chafflert et Dulard. Il tente de fuir et s'étale sur le pavé. Voici ce qui est arrivé aux deux assassins : après avoir poursuivi vainement leurs victimes à Haïti, ils ont tenté d'assassiner le capitaine américain Jim Strawberry, qui les a obligés à le suivre à bord de son schooner « Charlotte ». Arsène Dulard, ivre, a laissé échapper le secret des champs d'or. Strawberry fait comparaître les deux bandits devant lui.



Les Exploits de Jean Lenoël

I

Amable Loustalot et Jules Chaffert obéirent sans répliquer à l'aimable invitation du capitaine américain. Jim Strawberry fit craquer une allumette avec laquelle il alluma un cigare. Il tendit ensuite une boîte d'authentiques *londrèses* aux deux bandits en disant :

— Un cigare, messieurs?.. Ils viennent de la célèbre plantation de la *Vuelta-Abajo*, laquelle a l'honneur de me fournir en tabacs de luxe! Nous irons un jour, sans doute! Mais laissons cela!... Rodilard! apportez-nous du champagne!

Le gros nègre, affublé du nom de Rodilard, disparut dans une écoutille proche, cependant que Dulard répondait :

- Merci, je ne fume que la cibiche!
- La cibiche?
- Oui, la cigarette, quoi!

— Moi, je ne fume pas ! affirma le Notaire.

— En quoi vous avez tort, mon cher ami ! fit l'Américain. Peu de choses sur terre valent un bon cigare fumé en compagnie d'amis sincères... tels que vous !... Enfin, chacun son goût, n'est-ce pas !

Chafflert n'eut pas à répondre, car à ce moment Rodilard apparut les bras chargés de trois bouteilles d'authentique Cliquot :

— Une chacun, messieurs ! On ne sait pas boire le champagne, en France ! Ce vin merveilleux demande à être bu à la bouteille, sans intermédiaire. Ainsi en sent-on mieux la saveur !

Jim Strawberry, joignant l'exemple à la parole, s'empara d'une bouteille, en fit sauter le bouchon d'un coup de bowie-knife, et en avala le contenu d'une seule et même lampée.

— Mince, alors ! ne put s'empêcher de dire Arsène Dulard, ébahie.

L'Américain, négligemment, jeta la bouteille à la mer :

— Maintenant, dit-il, causons !

Il tira une bouffée de son cigare, s'assit sur sa chaise-longue de rotin et, ayant posé un revolver sur le bras de la chaise, bien à portée de sa main, il poursuivit :

— Ne vous pressez pas, messieurs,

nous avons le temps : Buvez ! Ce champagne est fameux !

Les deux bandits, sans enthousiasme, burent à même le goulot quelques gorgées du vin pétillant et posèrent leurs bouteilles sur le pont :

— Asseyez-vous là, messieurs ! fit Strawberry, bienveillant, en désignant deux fauteuils de toile que, sur son ordre, le nègre Rodilard venait d'apporter.

Arsène Dulard et son acolyte défrerent à cette invitation.

— Je suis un homme ordonné, moi ! commença l'Américain. J'estime que chaque chose doit être faite en son temps.

« Comprendons-nous ! Lorsque, cher monsieur Dulard, vous m'avez fait le plaisir et l'honneur de me prendre pour confident, je n'ai pas voulu insister. *In vino veritas* (1). a dit l'Écriture, à moins que ce soit un philosophe grec. Mais, peu importe ! Ce proverbe est vrai. Moi, j'ajouterais : *in « rhum » veritas*. Autrement dit, un... mettons un ivrogne, quoi qu'il ait bu, dit presque toujours la vérité. C'est pourquoi je vous ai cru, cher monsieur Dulard !

• Or, le moment est venu de nous expliquer ! Vous connaissez, m'avez-vous dit :

(1) Dans le vin la vérité.

un endroit situé dans l'île d'Haïti, où l'on peut « ramasser de l'or à la pelle ». Où est cet eldorado ?

— Moi ? J'ai dit cela ? fit l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc* en affichant une stupeur et un étonnement visiblement exagérés. Il fallait sûrement que j'aie trop bu !

L'Américain resta impassible :

— Écoutez, monsieur Dulard, dit-il. Je vais vous donner un bon conseil. Dans deux heures, les canots seront de retour. Il faut — j'y tiens — que d'ici là nous ayons terminé notre petite explication.

« Pour moi, voici les conditions : vous allez me dire où se trouve l'endroit où l'on ramasse l'or à la pelle. Nous nous y rendrons et partagerons les bénéfices. Si vous refusez, je vous fais larder à coups de couteau par mes deux noirs et enfermer vivant dans un baril de sel, ce qui cautérisera vos blessures ! Ce sera vite fait ! J'interrogerai ensuite M. Chafflert, et je suis sûr qu'il saura alors me renseigner — et d'abondance !

— Je vous jure, capitaine, que je... que nous ne connaissons pas d'endroit où il y a de l'or ! D'abord nous ne serions pas ici ! affirma Arsène Dulard qui suait à grosses gouttes.

— Mon ami, s'il vous a ainsi parlé, a

voulu plaisanter! Il... voulut dire *le Notaire*.

— Mais, moi, je ne plaisante pas!...

Strawberry tira sa montre :

— Vous avez dix minutes pour vous décider, messieurs! Ho! Rodilard, monte un baril de sel!

Les deux bandits se regardèrent, pâles d'angoisse. La terreur et la cupidité se disputaient leurs âmes, et la terreur était la plus forte. Ils comprenaient bien que, s'ils livraient leur secret au cynique Américain, celui-ci ne leur ferait pas grâce pour cela! Il les tuerait sans scrupules, afin de se réserver pour lui seul la possession des champs d'or haïtiens.

— Vous n'avez plus que cinq minutes, messieurs! fit Jim Strawberry en regardant l'énorme montre en or qu'il venait de tirer de la poche de sa veste.

Arsène Dulard et son acolyte échangèrent un simple coup d'œil, bref comme l'éclair. Mais cela leur suffit pour se comprendre.

— Monsieur, déclara *le Notaire* à l'Américain toujours impassible, on ne peut rien vous cacher! Aussi bien, la manière bienveillante et généreuse dont vous en avez agi à notre égard aurait dû nous délier la langue.

« Pour moi, depuis notre arrivée à bord

de votre navire, je mourais d'envie de vous faire part de notre découverte. Mais mon ami s'y opposa, craignant que...

— Au fait, mon brave ! Où sont situés ces champs d'or ? coupa l'Américain, brutalement.

— Ils sont à quelques...

— *Dare Devil !...*

Un choc sourd ! Un râle. Et Jim Strawberry, le crâne fracassé, s'abattit sur le pont, lâchant montre, cigare et revolver !

Arsène Dulard, profitant de ce que l'attention de l'Américain était tout entière concentrée sur Chaffert, avait saisi sa bouteille de champagne aux trois quarts pleine et en avait asséné un formidable coup sur la tête du capitaine de la *Charlotte*.

Jim Strawberry comprit trop tard le péril qui le menaçait. Il n'eut que le temps de jurer et tomba.

— Le revolver ! Prends le revolver ! haleta Arsène Dulard.

Le Notaire se baissa et vivement ramassa l'arme de l'Américain. Il était temps : les deux noirs arrivaient, menaçants, des haches aux poings.

Coup sur coup, six détonations retentirent. Chaffert, précipitamment, tirait. Les nègres, fusillés à bout portant, tombèrent en hurlant.

— Grouillons-nous ! fit Arsène Dulard qui, déjà, achevait de s'emparer de la chaîne et de la montre de Jim Strawberry râlant.

Chaffert ne resta pas inactif. Il se pencha sur l'Américain et lui enleva son portefeuille en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire.

Sans attendre, il en inventoria le contenu. Il était bourré de billets de banque américains. *Le Notaire* les compta :

— Cent, deux cents, trois, cinq, mille, mille cinq cents, six, sept, deux mille, deux mille cent, deux, trois, quatre, cinq, six, sept... trois mille, trois mille cinq cents, six, sept, huit et cinquante ! Trois mille huit cent cinquante dollars ! acheva-t-il, triomphant (19 300 francs environ). Nous sommes riches !

— Filons, ajouta judicieusement l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc*.

Les deux apaches coururent vers le bastingage et, soudain, se regardèrent anxieux : il n'y avait plus aucune embarcation à bord de la *Charlotte*.

— Nous sommes bons ! grommela Arsène Dulard !

Le Notaire ne répondit pas.

— Nous ne pouvons pourtant pas rester ici ! continua l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc*. Les autres nous tueront !

— Il y a des chances !... Je crois que le mieux est de nous jeter à l'eau et de gagner la rive à la nage : il y a à peine un kilomètre d'ici !

— Tu en parles à ton aise ! grinça Dulard, amer. Moi, je ne sais pas nager !

Le Notaire tressaillit.

— Si tu veux, dit-il en hésitant, je vais aller à terre à la nage : je louerai une embarcation et viendrai te chercher !

— Non, mais des fois ! Me prends-tu pour une poire, *Notaire*? Tu resteras avec moi ou nous partirons ensemble.

— Ce sera comme tu voudras !... Mais si nous restons ici, nous sommes perdus !

— Je le sais !... Tiens, après tout, tu as raison, *Notaire*. Va chercher un canot.

Chafflert, joyeux, fit mine d'enjamber la rambarde :

— Minute ! fit Arsène Dulard en le regardant bien en face. Donne-moi le portefeuille d'abord : ça l'empêchera d'être mouillé !

Le Notaire, saisi par le bras par le féroce apache, s'arrêta net.

— Tu as tort de te méfier de moi, Arsène ! dit-il d'une voix triste et indignée.

— Ne me la fais pas, *Notaire* ! Si tu veux partir, aboule le portefeuille. Sinon, reste. C'est au choix, comme au bazar à treize !

Chafflert, se sentant percé à jour, n'insista pas. Pendant quelques instants, les deux bandits restèrent face à face, immobiles et muets.

— Les marins ne vont pas tarder à rappliquer ! murmura enfin Arsène Dulard.

— Je le sais bien !... Dis donc, j'ai une idée !

— Vas-y !

— Il y a là quelques planches ! on pourrait en jeter une à la mer : tu te percherais dessus et moi je pousserai en nageant ?

— La combine n'est pas mauvaise !... Allons-y ! répondit l'apache après une brève réflexion. J'ai confiance en toi, *Notaire* !

Pour bien marquer cette confiance, Arsène Dulard sortit son couteau et le plaça entre ses dents !

Les deux hommes marchèrent vers le mât de misaine au pied duquel une dizaine de planches destinées à réparer les avaries éventuelles du schooner étaient empilées. Ils en soulevèrent une, l'attachèrent à une corde et la descendirent à la mer.

Jules Chafflert s'apprêtait à sauter à l'eau lorsque son digne associé le saisit par le col de sa vareuse :

— Ne brusquons pas le mouvement, *Notaire* ! dit-il, son couteau en main.

Partageons les dollars, d'abord : on ne sait pas ce qui peut arriver !

— Vrai, ce que tu es méfiant avec les amis ! murmura Chaffert, et, dissimulant sa rage et son désappointement, il tira le portefeuille de sa poche et en partagea le contenu avec l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc.*

— Les bons comptes font les bons amis ! affirma sentencieusement ce dernier. Allons-y, *Notaire !*

L'un derrière l'autre, les deux bandits se laissèrent glisser le long du schooner jusqu'à la planche.

Arsène Dulard, son couteau entre ses dents, s'installa à cheval sur le radeau improvisé, cependant que Chaffert, s'étant mis à l'eau et, ayant détaché la corde retenant la planche, commençait à pousser cette dernière devant lui.

En moins d'une heure, les deux acolytes eurent atteint la plage. Ils débarquèrent, trempés, mais constatèrent avec satisfaction que les billets de banque de Jim Strawberry, qu'ils avaient eu la précaution de placer dans leurs bonnets, étaient secs et intacts.

Jusqu'au jour, ils restèrent cachés dans un bouquet de palétuviers bordant les rivage. Un peu après l'aube, ils eurent la satisfaction intense de voir la *Charlotte*

lever l'ancre, se couvrir de toile et filer vers le large. Évidemment les marins du schooner ne tenaient pas, avec raison à mettre la police ou les autorités au courant de leurs petites affaires !

— Maintenant, à nous le pognon et l'or des négros ! s'écria Arsène Dulard, enthousiasmé. J'ai toujours eu l'idée que je finirai dans la peau d'un type de la haute !

Jules Chafflert, s'étant assuré que son compagnon ne le voyait pas, haussa les épaules d'un air de mépris :

— Moi, j'achèterai une étude de notaire en Angleterre ! dit-il. Mais ce n'est pas tout cela. La ville ne doit pas être loin !... Nous allons acheter des habits, puis nous partirons pour l'Europe afin de vendre notre secret !

— J'aimerais autant l'Amérique ! murmura Arsène Dulard. L'Europe, c'est bien près de la France !

— Si tu crois qu'on nous reconnaîtra, maintenant qu'on est à la hauteur : affirma *le Notaire*, sentencieux.

Ce raisonnement convainquit Arsène Dulard.

Aussi, trois jours plus tard, les deux bandits, élégamment vêtus, quittaient-ils Maracaibo à bord du paquebot anglais *Trent*, et en qualité de passagers de première classe !

Arsène Dulard était devenu M. Ernest Moreau et Jules Chafflert, moins modeste, s'intitulait comte Henry Jacques de Clarmont ! Pas moins.

Les deux acolytes débarquèrent à Southampton sans que rien ne fût venu troubler leur quiétude, et, de là, se rendirent à Londres afin d'y chercher des capitalistes susceptibles de s'intéresser à leur affaire.

Le comte Henry-Jacques de Clarmont — alias Jules Chafflert, dit *le Notaire* — se chargea de ce soin. Un sollicitor anglais, maître Joë Lemos, à qui il fit part de ses désirs, le mit en rapport avec le riche armateur Josuah May.

Possesseur d'une vingtaine de navires, de deux grandes manufactures de tissage, actionnaire des principales mines de charbon anglaises, Josuah May, si riche qu'il fût, estimait qu'il ne le serait jamais assez. Il aimait l'argent, non pour les jouissances qu'il procure, mais pour le pouvoir et la puissance qu'il donne à ceux qui en détiennent beaucoup. Dur, orgueilleux, autoritaire, avec cela méfiant et remarquablement intelligent et astucieux, Josuah May était âgé de soixante et un ans. C'était un homme petit et gros, bas sur pattes, la figure rouge et couperosée, ornée d'un gros nez, de deux petits yeux

gris et d'une paire de favoris jaunâtres. La barbe et la moustache étaient rasées. Avec cela, trois dents en or, qui brillaient lorsqu'il ouvrait sa bouche aux lèvres minces.

Muni d'un mot d'introduction de maître Joë Lemos, le pseudo-comte Henry-Jacques de Clarmont, vêtu à la dernière mode, se présenta donc chez l'armateur.

Josuah May le fit aussitôt entrer dans son vaste bureau noir et or dont les fenêtres donnaient sur le Strand.

— Je vous salue, gentleman ! commença l'armateur. M^e Lemos m'avise que vous avez à me faire une communication très importante et très intéressante. Parlez !

C'était net. Henry-Jacques de Clarmont, pourtant, ne se troubla pas :

— C'est bien cela, monsieur ! dit-il. Voici. Au cours d'un voyage d'études que je viens de faire dans l'île d'Haïti avec M. Ernest Moreau, l'explorateur bien connu (?), mon ami, j'ai découvert, au sein d'une forêt, une large clairière, d'une superficie d'environ dix hectares, et dont le sol est constitué par un sable aurifère si riche en métal que l'on peut dire qu'il contient plus de 50 p. 100 d'or !

— Vous avez apporté des échantillons ?

— Non, je ne le pouvais pas !

— Regrettable. Et que voulez-vous ?

— Je veux, soit m'associer avec vous : vous fournirez les capitaux pour acheter le terrain et l'exploiter, moi, j'apporte ma découverte. Nous partagerons !... J'aurais bien voulu exploiter moi-même ces magnifiques champs d'or, malheureusement mes ancêtres...

— Pas de bluff, monsieur le comte ! Vous êtes comte comme je suis pape ! La noblesse, en France, n'a pas pour habitude, j'imagine, de se faire tatouer.

Le pseudo-comte pâlit. Bien qu'il eût les cheveux longs, on pouvait lire sur son front ces trois mots tatoués en lettres bleues : *Enfant de malheur*. Il ne s'était plus souvenu de ce détail !

— C'est au régiment... balbutia-t-il, que...

— Oh ! je m'en moque ! fit l'Anglais, impassible. Votre offre me paraît acceptable. Nous ferons un contrat sur lequel sera indiqué le gisement exact des terrains aurifères. Les bénéfices, mes frais déduits, seront partagés en deux parts égales : une pour moi, l'autre pour vous et votre ami. Cela vous va-t-il ?

— Mais oui !

— Bon !... Mais il est bien spécifié que vous et votre ami, affirmez être les

seuls auteurs de la découverte des terrains en question, n'est-ce pas? S'il se produit une réclamation justifiée, si d'autres connaissent également l'endroit où se trouve l'or, notre contrat sera d'office annulé, naturellement!

— Oh ! Nous sommes les seuls qui...

— Très bien! Revenez demain avec votre ami ! Au revoir, monsieur le comte !

II

En quittant l'armateur, Chafflert était légèrement inquiet de l'insistance avec laquelle Josuah May lui avait spécifié que le contrat d'association serait nul au cas où le secret des champs d'or serait connu par d'autres.

Ayant rejoint M. Ernest Moreau (alias Arsène Dulard), il s'ouvrit à lui de ses soucis. L'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc*, rendu optimiste par un bon déjeuner, éclata de rire :

— T'inquiète pas ! dit-il. Le même a été boulotté par le serpent. Quant à Louston, je l'ai arrangé. Tous deux sont morts. Rien à craindre ! On peut y aller carrément !

Le lendemain les deux associés se rendirent ensemble chez Josuah May, non

ans que le comte Henry-Jacques de Clarmont n'ait insisté auprès de son acolyte pour que celui-ci surveillât sa langue et ses manières.

Il faut rendre cette justice à M. Ernest Moreau qu'il fit, comme on dit, de son micux.

Josuah May avait fait préparer un contrat sur lequel il ne manquait plus que le gisement exact des champs d'or et la signature de deux bandits.

Il le lut d'une voix sèche et rude, lui, Josuah May, s'engageait à faire tous les frais d'acquisition des terrains et de mise en exploitation des mines futures ; de leur côté, le comte Henry-Jacques de Clarmont et M. Ernest Moreau apportaient à la communauté la découverte des terrains aurifères. Les bénéfices, une fois les avances de Josuah May remboursées, devaient être répartis en deux moitiés, l'une attribuée à l'armateur, l'autre au comte de Clarmont et à M. Ernest Moreau.

— C'est bien cela ? termina Josuah May, après avoir mentionné la clause spécifiant que le contrat serait nul au cas où le gisement des champs d'or serait connu par d'autres personnes.

— Oui ! déclara M. de Clarmont.

— Ça colle !... appuya M. Ernest Moreau.

— Plaît-il?

— Je dis que je suis d'accord ! rectifia Arsène Dulard, confus.

Josuah May n'insista pas.

— Maintenant, dit-il, où se trouvent les champs d'or ?

— Au milieu d'une forêt, située au centre de la vallée de l'Urubu, à environ cent cinquante kilomètres à l'ouest-nord-ouest du Cap-Haïtien ! spécifia Henry-Jacques de Clarmont.

— C'est vague ! grogna M. Josuah May.

— Je pourrais être plus précis, monsieur ! fit le comte avec une politesse exquise, mais, *business are business* (1), et le contrat n'est pas encore signé : *scripta manent, verba volant* (2) !... Au surplus, moi et mon excellent ami, M. Ernest Moreau, accompagnerons les ingénieurs chargés d'acheter les terrains !

Josuah May réprima une grimace :

— Vous êtes un homme prudent, monsieur le comte ! dit-il en contemplant *le Notaire* avec une certaine admiration. Signons !

Le pseudo-comte s'inclina, flatté. Et, d'une main ferme, il traça sous l'acte un

(1) Les affaires sont les affaires.

(2) Les paroles s'envolent et les écrits restent.

magistral paraphe : Henry-Jacques de Clarmont !

A son tour, M. Ernest Moreau signa d'une main inhabile et hésitante — non que l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc* eût scrupule à commettre un faux, mais bien parce qu'il savait à peine écrire :

— Mon ami a été blessé au bras au cours d'une chasse aux fauves..., fit le *Notaire* pour expliquer la maladresse de son acolyte.

— Une chasse en Guyane? répliqua Josuah May, très froid.

Les deux bandits tressaillirent. L'armateur anglais, sans paraître y prendre garde, signa à son tour.

— Voilà qui est fait ! dit-il. Je vais maintenant faire étudier l'affaire au point de vue technique par un ingénieur de mes amis.

Dans six semaines, tout sera au point ! Revenez me voir. Nous partirons ensemble pour Haïti.

— Entendu, cher monsieur ! repartit M. de Clarmont qui était un peu pâle. Cependant, j'aurais une demande à vous faire : mes frais d'exploration ont fort obéré ma bourse et je suis présentement assez à court, d'autant plus que j'ai dû faire effectuer d'importantes réparations à plusieurs de mes châteaux de Touraine Aussi...

Chaffert s'arrêta en sentant peser sur lui le regard froid et incisif de l'Anglais.

— Combien vous faut-il? fit ce dernier.

— Oh! peu de chose!... Une vingtaine de mille francs me suffira!

— Moi aussi, je suis fauché! murmura le pseudo Ernest Moreau.

Le Notaire le fit taire d'un coup d'œil foudroyant.

— Je vais vous faire signer un chèque, monsieur le comte! fit Josuah May. Vous voyez que j'ai confiance, moi! Je ne vous demande qu'une chose en échange: c'est d'être exact à notre rendez-vous!... Pour le reste, je saurai prendre mes sûretés. Voilà le chèque!

Ce disant, Josuah May tendit au pseudo-comte un chèque de huit cents livres sterling, payable à la Banque d'Angleterre:

— Oh! monsieur, vous n'avez rien à craindre! déclara *le Notaire* en empochant le précieux papier: la parole d'un Clarmont vaut tout l'or du monde!

Ceci fut dit avec une telle emphase qu'Arsène Dulard ne put s'empêcher de dire à voix basse:

— Mince, alors!

— Venez me voir dans six semaines, messieurs! conclut Josuah May en se levant. Voici votre contrat!

Le pseudo-comte, après s'être répandu

en courtoises salutations, entraîna son acolyte vers la porte.

— Il est épata nt, l'Anglais ! s'écria Arsène Dulard, dès qu'ils furent dans la rue. Tu aurais dû lui demander plus ! Il ne nous a même pas demandé notre adresse !

— Il ne faut abuser de rien ! fit *le Notaire*, sentencieux comme toujours.

Les deux bandits ne se doutaient pas que si Josuah May ne s'était pas enquis de leur adresse, c'était tout simplement parce qu'il la connaissait. Depuis leur première visite, M. Phil Arrow, détective privé au service de l'armateur, ne les avait pas quittés d'une semelle, et avait même loué une chambre à côté de la leur !

— Allons toucher le chèque ! dit Arsène Dulard.

Ils y furent aussitôt et en partagèrent le montant séance tenante, ce qui, joint à ce qui leur restait de l'argent enlevé à Jim Strawberry, les mit chacun à la tête d'une fortune appréciable.

Arsène Dulard, qui avait le mal du pays, proposa d'aller faire un tour en France. En vain, Chaffert, plus prosaïque, objecta-t-il tous les inconvénients que ce voyage offrait, et dont le moindre était d'être reconnus, renvoyés au bagne et guillotinés pour l'assassinat des surveil-

lants ; l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc* ne voulut rien entendre. *Le Notaire* se résigna à l'accompagner, dans la crainte que, seul, le bandit ne commît quelque imprudence ayant pour résultat de le faire reconnaître et arrêter. Et l'arrestation d'Arsène Dulard — *le Notaire* ne pouvait en douter — précédérait de peu la sienne !

Les deux compères, leurs portefeuilles bien garnis, s'embarquèrent donc à Douvres deux jours après la signature de leur contrat avec Josuah May. De Calais, ils prirent le rapide pour Paris, sans se douter qu'ils étaient suivis, et de très près, par le détective Phil Arrow.

Pendant un grand mois, les deux compères s'en donnèrent à cœur joie. Dans tous les endroits où l'on s'amuse, le comte Henry-Jacques de Clarmont et M. Ernest Moreau furent célèbres. Cependant, Phil Arrow ne les quittait pas d'une semelle et tenait M. Josuah May au courant de leurs moindres faits et gestes.

Malheureusement, rien n'est éternel sur terre ! Et un certain matin, le comte de Clarmont et M. Ernest Moreau, ayant fait un inventaire soigneux du contenu de leurs poches, s'aperçurent qu'ils possédaient à eux deux, en tout et pour tout, la modeste somme de 683 francs et 65 centimes.

C'était peu pour de si nobles seigneurs !

— Va nous falloir rappliquer en Angleterre ! constata mélancoliquement Arsène Dulard. C'est pas pour dire, mais ce que la vie est devenue chère ! Vrai !

— A qui le dis-tu ! acquiesça Chaffert, mélancolique.

Après une brève délibération, les deux bandits se décidèrent à reprendre le chemin de la vieille Angleterre.

Mais, comme un vol assez important venait, peu de jours auparavant, d'être commis au préjudice d'une grande banque, il fallait être prudent. *Le Notaire*, après avoir compulsé longuement tous les indicateurs de chemins de fer et de bateaux possibles et imaginables, fut d'avis que le mieux était de passer par le Havre et Southampton, cette route étant beaucoup moins fréquentée et, par conséquent, moins surveillée que celles de Calais-Douvres ou Boulogne-Folkestone.

Le comte de Clarmont et M. Ernest Moreau partirent donc pour le Havre ; mais, comme les fonds étaient bas, ils se contentèrent chacun d'une modeste place de seconde.

Leur intention n'était pas de s'arrêter dans le grand port normand. De la gare, ils se dirigèrent donc vers le quai, le paquebot partant une heure plus tard.

Soudain, au moment où ils traversaient le boulevard de Strasbourg, Arsène Dulard saisit *le Notaire* par le bras :

— Tourne-toi vite !

— Quoi ? La police ?

— Tourne-toi, bon Dieu !

Chafflert obéit :

— Viens, maintenant ! fit l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc* après quelques instants de silence.

— Mais, enfin...

— Tu as donc de la boue dans les yeux ? Tiens, pige droit devant nous : Loustalot et le mousse ! Tu les vois ?

— Oui ! souffla *le Notaire*, terrifié.

— Nous sommes bons, s'ils nous voient !

— Suivons-les toujours ! On verra bien où ils s'arrêtent !... Et il faut qu'avant demain matin, ils soient *faits* !

— Je te le disais bien qu'ils n'étaient pas morts, *Notaire* !

— Qui aurait pu croire !... Enfin ! Heureusement que nous les avons rencontrés. Le hasard fait bien les choses !

— On dit qu'il n'y a de la chance que pour la canaille ! gouilla Arsène Dulard.

Chafflert ne releva pas cette facétie. Rasant les murs, les deux bandits suivirent sans être vus Loustalot et Jean Lenoël dans les ruelles étroites du quartier Saint-François. Ils les virent entrer dans

*l'Hôtel des Armées de terre et de mer réunies
du monde entier.*

Rassurés pour l'instant, ils s'éloignèrent afin de combiner un plan pour se débarrasser définitivement du mousse et de son compagnon. *Le Notaire*, qui avait l'esprit inventif, eut rapidement trouvé.

Sur ces indications, Arsène Dulard s'en fut louer une chambre dans la maison voisine de celle de la mère Tampier et resta là à attendre.

Chafflert, pendant ce temps, s'en fut aux renseignements. S'étant acheté chez un posticheur une fausse barbe qui le rendait méconnaissable, il entra hardiment chez la mère Tampier, s'installa devant une table, et commanda une absinthe bien tassée.

Personne, d'ailleurs, ne fit attention à lui. Tout en sirotant son breuvage, il examina du coin de l'œil les occupants de la salle, parmi lesquels Jean Lenoël et Aimable Loustalot, et qui attendaient le moment de se mettre à table.

Il ne lui fut pas difficile de constater que Loustalot se faisait appeler Jacques Boulot. Il se doutait bien que l'ancien lutteur n'avait pas conservé son nom ! Ce renseignement lui suffit. Tranquillement, il paya son absinthe, sortit, et rejoignit Arsène Dulard à qui il fit part du résultat de son enquête.

— Voilà, dit-il enfin. On va l'attirer dehors en lui envoyant une dépêche. On le suivra, et on lui fera son affaire ! Cela vaut mieux que de s'introduire chez lui : on pourrait être surpris. Après on s'occupera du mousse ! Qu'en dis-tu ?

— Je dis que tu es un type à la hauteur, *Notaire*, et que tu iras loin si les petits rats ne te mangent pas !

Chafflert se borna à hausser les épaules :

— Allons dîner, dit-il.

Les deux compères absorbèrent un frugal repas — il fallait se garder la main ferme et l'œil sûr ! — dans un restaurant du voisinage. Après quoi, le *Notaire* s'en fut au bureau de poste le plus voisin et expédia à M. Jacques Boulot le télégramme que l'on connaît :

Soyez ce soir à onze heures au 68 de la rue de la Crique. Un ami d'Amérique.

— Maintenant, n'y a plus qu'à attendre ! fit Arsène Dulard en palpant amoureusement le poignard enfoui dans la poche de son manteau.

Les deux bandits allèrent se poster dans un coin sombre à quelque distance de l'*Hôtel des Armées de terre et de mer réunies du monde entier*. De là, ils virent entrer et sortir le télégraphiste, et, peu

après, Aimable Loustalot franchir le seuil de l'auberge de la mère Tampier. Ils lui laissèrent prendre une vingtaine de mètres d'avance et lui emboîtèrent le pas. Comme il tournait le coin d'une des ruelles avoisinant la rue de la Crique, ils foncèrent sur lui.

Au bruit de leurs pas précipités, Loustalot se retourna. Malgré la nuit, il devina quels étaient ces inconnus et comprit qu'il étaient perdu. Déjà, le contenu de la dépêche l'avait troublé ; quel pouvait être cet ami d'Amérique ?

Il se retourna, et s'étant adossé au mur d'une maison, fit bravement tête à ses ennemis. La rue était déserte et sombre. Nul secours à attendre. Les volets des maisons étaient tous fermés. Nulle lumière ne filtrait à travers leurs lamelles.

— Cette fois-ci, tu vas mourir, l'Alcide ! gronda Arsène Dulard. Et son poignard haut, il se rua sur l'ancien lutteur.

Loustalot lui saisit le poignet au vol et le serra à le briser.

— Pique-le ! pique-le, *Notaire* ! siffla le bandit écumant de rage.

Chassfert, un couteau en main, chercha des yeux l'endroit où enfoncer sa lame. Loustalot se vit perdu :

— Ecoutez, dit-il, sans cesser de maintenir Dulard qui se débattait comme un

fiable, cela ne vous servira de rien de me tuer ; j'ai caché une enveloppe qui contient le récit de notre découverte de l'or des Vaudoux.

— Malheur ! siffla l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc.* Où as-tu mis ce papier ?

— Chez moi ! Venez-y : je vous le donnerai si vous me promettez de me laisser en paix !

L'ancien lutteur parlait ainsi dans l'espoir, une fois dans sa chambre, d'affrayer les deux bandits et de se débarrasser d'eux pour l'instant ; après, on verrait. Sa situation de forçat évadé l'obligeait à craindre la police tout autant que ses agresseurs. S'il était pris, c'était, pour lui comme pour eux, la guillotine, bien qu'il fût innocent.

Dulard et Chafflert le savaient bien, et c'est ce qui les rendait si hardis.

— C'est bon ! fit *le Notaire.* Tu vas nous mener chez toi. Mais laisse-toi attacher les mains avant, et lâche Arsène.

— Ah ! non.

— Alors, je te larde ! Décide-toi : nous ne pouvons pas rester ici plus longtemps !

L'infortuné Loustalot comprit qu'il fallait passer par où le voulait le féroce assassin ; il lâcha le poignet d'Arsène Dulard, et, docilement, se laissa lier les

mains avec une mince cordelette que *le Notaire*, toujours prévoyant tira de sa poche.

— En route ! ordonna Arsène Dulard.

Sans essayer une résistance inutile, Loustalot, flanqué à droite et à gauche de Dulard et de Chafflert, se dirigea vers l'*Hôtel des Armées de terre et de mer du monde entier*. La porte du couloir desservant l'escalier en était seulement fermée au loquet. *Le Notaire* l'ouvrit.

— Et pas de bruit ! souffla Dulard, à voix basse, mais menaçante.

Les trois hommes, à pas feutrés, gagnèrent le quatrième étage et s'enfermèrent dans la chambre de l'ancien lutteur sans avoir été entendu de quiconque.

— Assieds-toi là, l'Alcide ! intima Arsène Dulard en désignant le lit.

Loustalot obéit, cependant que *le Notaire* fermait, soigneusement la porte.

— Maintenant, causons ! fit l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc*. Où est le papier dont tu nous as parlé ? Réponds ! Ne réfléchis pas !

III

Le pauvre Amable Loustalot en emmenant ses deux anciens compagnons de

chaîne chez lui avait tout prévu — excepté ce qui lui arrivait. — Se fiant à sa force, il s'était dit qu'une fois dans sa chambre, il materait sans peine Arsène Dulard et Chafflert et les obligerait à déguerpir. Malheureusement, la féroce astuce d'Arsène Dulard avait déjoué ces plans. Amable Loustalot, les mains solidement liées, était à la merci de ses bourreaux.

— Le papier n'est pas ici ! murmura-t-il en réponse à la question d'Arsène Dulard et désireux de gagner du temps.

— Alors où est-il ? Grouille-toi ou je te larde !

— Il est... il est... chez... chez le mousse !... Lâchez-moi et je vais aller le chercher !

Arsène Dulard allait répondre. Mais *le Notaire* le devança :

— Tu jures que tu reviendras ! demanda-t-il après avoir, d'un coup de coude, imposé silence à Dulard.

— Oui ! affirma l'ancien lutteur en dissimulant mal sa joie.

— On te croit. Mais où est la chambre du mousse ? Est-ce loin ?

— Non ! à l'étage en dessous, juste en dessous de nous ! J'en ai pour cinq minutes ! fit Loustalot, sans s'apercevoir que l'astucieux *Notaire* venait de lui tendre un piège afin de savoir où logeait Jean Lenoël.

— Patience ! déclara Chafflert. Dis donc, Arsène, toi qui est fort en gymnastique, tu vas d'abord aller fermer la porte du même ; prends la clé de cette « carrière » (1), elle doit y aller. Après, tu lui bloqueras ses volets, afin que, s'il entend quelque chose, il ne nous dérange pas ! On ne sait jamais !

— J'y vais ! souffla l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc.*

Il sortit et revint quelques instants plus tard sans avoir fait le moindre bruit.

— Ça y est ! dit-il. Le même est bouclé. On s'occupera de lui tout à l'heure ! Il dort ferme ! J'y ai même pris ses allumettes ! Malheur ! J'avais laissé mon couteau ici ! Sans cela !... Mais c'est pas tout ça, faut en finir !

— Oui ! dit *le Notaire.*

Amable Loustalot resta muet. Il comprenait maintenant dans quel piège il était tombé : par sa faute, par sa naïveté, Jean Lenoël, son sauveur, allait être assassiné !

— Tu as dû nous prendre pour des poires tout à l'heure, hein, l'Alcide ? gouilla *le Notaire.* Comme si on était assez bête pour couper dans tes boniments !... Non, c'est trop drôle !

(1) Chambre

— Alors, où est ce papier? interrompit Arsène Dulard, en saisissant son poignard qu'il avait posé sur le lit.

Amable Loustalot, après une brève délibération avec sa conscience, venait de se décider : dût-il être arrêté et guillotiné, il appellerait pour sauver Jean Lenoël. Il aspira une large gorgée d'air et, de toutes ses forces, hurla :

— Au sec...

— Ah ! vache !

Arsène Dulard, d'un bond de tigre arrêtait le cri dans la gorge de l'ancien lutteur et, en même temps, lui plongeait son couteau dans la poitrine. Amable Loustalot, le poumon percé, le larynx broyé par les doigts nerveux de l'apache s'affaissa.

Arsène Dulard souffla un blasphème.

— A ce coup, il est bon ! dit-il en se précipitant vers la fenêtre.

— Où vas-tu? fit *le Notaire*, étonné.

— Fermer les volets de la chambre du même pour qu'il n'appelle pas. Après, on ira lui rendre visite.

S'aidant du tuyau fixé le long du mur extérieur, le bandit, sans bruit, eut tôt fait de rabattre les volets sur la fenêtre de la chambre de Jean Lenoël. A l'aide de la lame ensanglantée de son couteau, qu'il avait emporté, il faussa le ressort mainte-

nant les volets fermés de façon qu'on ne put les rouvrir, puis rejoignit *le Notaire*.

Ce dernier, sans répugnance, était déjà en train d'explorer les poches d'Amable Loustalot inanimé :

— Quarante-sept francs et deux sous ! souffla-t-il ! Plus un mouchoir ! Pas de papiers ! L'Alcide nous a conté une craque !

— Allons voir le même ! répondit Arsène Dulard. Grouillons-nous.

Les deux bandits, étouffant le bruit de leurs pas, descendirent à l'étage au-dessous. Arsène Dulard, sans bruit, ouvrit la porte de la chambre du mousse et, suivi du *Notaire*, se dirigea à tâtons vers le lit.

Personne ? C'est en vain que les deux misérables explorèrent à plusieurs reprises la petite chambre. Le mousse n'y était pas !

— Ah ! le chameau ! gronda Arsène Dulard. J'aurais dû le faire tout à l'heure ! Par où a-t-il pu passer !

— Peut-être avait-il une autre clé ?

— Non ! Je la lui ai prise ! Il a dû filer par la fenêtre avant que je ferme les volets !

— Pourquoi ne l'as-tu pas fait quand je te l'ai dit ?

— Ah ! la ferme ! Fallait y aller, tol !... Cherchons encore !

— A quoi bon ! Le même n'y est plus ! Sans cela on l'aurait trouvé ! Le mieux est de filer, c'est plus prudent ! On le retrouvera !

On va prendre l'Alcide et le jeter dans un bassin : inutile d'attirer l'attention sur nous ! Car si la police reconnaît Loustalot, elle se doutera que nous, qui avons fui avec lui, ne devons pas être loin !

Arsène Dulard, quelle que fût sa mauvaise humeur, dut se rendre à la justesse de ce raisonnement. Après avoir refermé la porte de la chambre de Jean Lenoël qui — on s'en souvient — s'était tout simplement réfugié sur le toit, les deux misérables remontèrent chez Loustalot.

— Grouillons-nous, répéta Arsène Dulard.

En hâte, les deux bandits emmitouflèrent Loustalot dans ses draps, enveloppèrent le tout d'une des couvertures, et, empoignant le paquet ainsi formé, descendirent lentement les quatre étages et arrivèrent dans le couloir s'ouvrant sur la rue. Ils déposèrent sur le sol leur funèbre colis :

— Prends-le sur ton dos ! fit *le Notaire*. Je vais voir s'il n'y a personne dans la rue. Nous le jetterons ensuite dans un bassin !

— Va ! fut la laconique réponse de l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc*.

Jules Chafflert courut vers la porte de la rue. Celle-ci était ouverte. Au dehors, personne. Aucune lumière.

— En route ! dit *le Notaire*.

Il retint la porte pour que Dulard pût passer. Une fois dehors, tous deux se dirigèrent vers le bassin Notre-Dame en rasant les maisons.

— Allons-y ! souffla *le Notaire*.

Ilaida Arsène Dulard à déposer son fardeau sur le sol. Tous deux empoignèrent le ballot sanglant, le soulevèrent et le balancèrent une seconde : — Un, deux... trois !

L'eau du bassin fit floc ! Mille éclaboussures jaillirent sous le choc du corps de Loustalot... quelques cercles zébrèrent l'eau noire, puis, plus rien.

— A ce coup, ricana Arsène Dulard, nous ne l'avons pas raté ! Au mousse, maintenant ! Et après, à nous les millions de l'Urubu !

— Sans compter qu'on pourra s'arranger à faire le même coup à Josuah May ! ajouta judicieusement *le Notaire*. Je n'aime pas travailler pour les étrangers !

— Et tu as raison ! opina l'apache.

— Allons nous coucher ! Je suis exténué. Au clocher d'une église voisine, la demie de trois heures sonna.

Les deux bandits, à pas tranquilles, se

dirigèrent vers leur hôtel. Et telle est l'habileté qui s'acquiert à force de répéter les mêmes actes qu'Arsène Dulard, bien qu'ayant poignardé un homme et l'ayant porté sur ses épaules tout sanglant, n'avait pas la moindre goutte de sang ni à ses mains, ni à ses habits !

Cependant le détective Phil Arrow, fidèle aux instructions de Josuah May, n'avait pas perdu de vue les assassins ! Après les avoir suivis lorsqu'ils étaient entrés chez la mère Tampier avec Amable Loustalot, il avait assisté à leur sortie de l'*Hôtel des Armées de terre et de mer réunies du monde entier* et les avait vus jeter dans le bassin le paquet sanglant renfermant l'infortuné Loustalot.

Il n'avait pas dit un mot, pas fait un geste : Josuah May le payait — et royalement — pour épier les deux hommes et rendre compte de leurs actes, rien de plus. Intervenir eût été se « brûler », et ainsi trahir la confiance de son patron. Phil Arrow, esclave de la consigne, n'était pas intervenu.

Impassible, il emboîta le pas aux deux assassins, et peu après eux, alla se coucher dans la chambre contiguë à la leur, non sans avoir noté sur son carnet les moindres incidents dont il venait d'être témoin.

Le lendemain matin, avant le jour,

M. Ernest Moreau et le comte Henry-Jacques de Clarmont, s'en furent voir ce qui se passait à l'*Hôtel des Armées de terre et de mer réunies du monde entier*. Soigneusement grimés et méconnaissables pour tout autre que Phil Arrow, ils assistèrent au remue-ménage qui suivit la découverte de leur crime, suivirent Jean Lenoël lorsqu'il se rendit chez le procureur de la République, et, avec une joie infernale, l'entendirent donner congé à la mère Tampier !

Derrière lui, ils se dirigèrent vers le bassin de l'Eure.

— Nous le tenons ! s'écria Arsène Dulard, les yeux brillants d'une joie sauvage.

— Oui, mais nous avons le temps ! Ne nous pressons pas ! Attendons qu'il soit au bout du quai : il n'y a personne. Comme cela nous serons plus à notre aise. On pourra même le faire un peu parler avant de le larder !

— Tu es épata nt, *Notaire*.

Quelques instants, plus tard, on l'a vu, les deux assassins, après qu'Arsène Dulard eut vainement tenté d'arrêter le mousse en le menaçant, rejoignirent Jean Lenoël.

Le brave mousse, sans armes, acculé contre le coin du quai et ne pouvant

sauter dans le bassin, à sec par suite de la marée basse, appela à l'aide sans comprendre combien son cri était inutile. Et, au moment où les deux assassins n'étaient plus qu'à dix mètres de lui, il trébucha et tomba la face en avant !

— Je suis perdu ! pensa-t-il.

— L'obstacle contre lequel il venait de trébucher n'était autre qu'un des rails de la voie du chemin de fer reliant les bassins à la gare des marchandises.

Jean Lenoël, voulant lutter jusqu'au bout, se releva. Déjà Arsène Dulard et Jules Chasslert, brandissant leurs couteaux, allaient l'atteindre, lorsqu'un coup de sifflet bref retentit et, soudain, une locomotive trainant un long train apparut, lancée à trente kilomètres à l'heure.

Ni Jean Lenoël ni ses poursuivants n'avaient pu deviner son arrivée, étant donné qu'un hangar proche avait jusque là caché le train à leurs yeux.

Le mousse, pris entre le convoi et les deux bandits, n'avait pas le temps de traverser la voie. Mais au moment où Arsène Dulard, plus leste que *le Notaire* levait sur lui son bras ariné d'un poignard, Jean Lenoël se baissa, décocha à l'ex-chef des *Ravageurs de la Popinc* un furieux coup de talon dans la mâchoire, et, se redressant, attrapa au vol le tam-

pon du dernier wagon et s'y jucha. Tout ceci n'avait pas duré dix secondes.

— Beautiful ! fit une voix.

C'était Phil Arrow qui, en bon Anglais, oubliait toute prudence pour manifester son admiration d'un exploit si bien accompli.

Le Notaire ne l'entendit pas. Quant à Arsène Dulard, il était en train de se relever en crachant ses dents dont six étaient brisées.

Le train, cependant, était loin !

— Ah ! la rosse ! Il m'a démolî ! hoqueta Arsène Dulard avec peine, car ses lèvres étaient à demi écrasées. On aurait dû le « faire » tout de suite, comme je te le disais, *Notaire* ! Voilà ce que c'est d'attendre.

— Bah ! Nous le retrouverons ! affirma Chafflert, qui, malgré tout, jubilait de l'« accident » survenu à son digne associé.

Sombres et silencieux, les deux bandits regagnèrent leur hôtel, suivis à bonne distance par le digne Phil Arrow.

C'est en vain que, pendant les cinq jours qui suivirent, ils visitèrent toutes les auberges, tous les hôtels, tous les bars du Havre fréquentés par les marins. Jean Lenoël ne s'y trouvait plus.

Le Notaire poussa l'audace jusqu'à se présenter aux bureaux de l'*Inscription*

maritime pour demander si le mousse Jean Lenoël « auquel il s'intéressait », affirmait-il, ne s'était pas embarqué sur quelque navire.

— Non, monsieur ! fit l'employé plein de prévenance pour le comte Henry-Jacques de Clarmont. Le mousse Lenoël a débarqué il y a huit jours du trois-mâts *Sainte-Marthe* et ne s'est rembarqué nulle part.

Le pseudo-comte n'insista pas et mélancoliquement alla rendre compte de sa démarche à son associé.

— Il n'y a qu'à filer en Angleterre, assura Arsène Dulard. J'ai cru m'apercevoir qu'un type nous suit... On ne sait jamais. D'ailleurs, le délai demandé par Josuah May est presque écoulé...

— ... Et puis, nous n'avons plus le sou ! ajouta *le Notaire*.

— Oui ! Partons donc pour l'Angleterre ! D'autant plus que ce maudit même ne nous gêne pas pour l'instant, le principal, c'était de se débarrasser de l'*Alcide* ! Quant au mousse, il ne sait rien sur l'ordre de l'*Urubu*.

— Pas sûr ! En tout cas, s'il fait parler de lui, nous le rejoindrons et on ne le ratera pas !

Le soir même, le comte Henry-Jacques de Clarmont et M. Ernest Moreau par-

taient pour Southampton et Londres — et le détective Phil Arrow les imitait.

Cependant Jean Lenoël, après s'être perché sur son tampon, avait réussi à escalader la cabane du garde-frein située au sommet du wagon, laquelle était vide. Le vaillant mousse, après quelques instants passés à se remettre de la terrible émotion qu'il venait d'éprouver s'était ressaisi. Le train filait à bonne allure vers la gare des marchandises du Havre.

— Le mieux pour moi, pensa le mousse, est de quitter le Havre au plus tôt. Je ne suis pas de force, pour l'instant, à lutter avec ces deux assassins. Mais ils ne perdront rien pour attendre ! Le capitaine Derriaz et ce pauvre Loustalot seront vengés, je le jure !

◆ Pour l'instant, cachons-nous et restons dans le train : c'est la meilleure façon de faire perdre ma trace à Chafflert et à Dulard !

Sans perdre un instant, Jean Lenoël descendit sur le marchepied du wagon, et, de là, au risque de tomber vingt fois sous le wagon et se dissimula entre le plancher du véhicule et l'essieu.

Quelques minutes plus tard, le train s'arrêtait dans la gare des marchandises du Havre. Pendant trois heures, le brave mousse, moulu par les crampes et par les

courbatures, resta dans sa cachette ; enfin, le convoi se remit en route. Jean Lenoël attendit qu'il fût bien lancé, puis, lentement, parvint à regagner le marchepied du wagon.

Il resta là, debout, immobile pendant quelques minutes, tant il était épuisé par ses efforts.

Enfin, lorsqu'il eut repris quelques forces, il marcha vers le petit escalier conduisant à la cabane du garde-frein et le gravit lentement.

Le jour venait.

Jean Lenoël, arrivé au dernier échelon se préparait à s'introduire dans la cabane du garde-frein, lorsqu'une grosse voix retentit :

— Que fais-tu ici, petit ?

Le mousse tressaillit. Il leva la tête et aperçut, assis dans la cabane, un homme âgé d'une cinquantaine d'années et revêtu de l'uniforme de la Compagnie de l'Ouest-Etat, qui le regardait curieusement.

— Eh bien, petit ? Tu as donc mis ta langue dans ta poche ? fit le cheminot, voyant que le mousse, ébahi, ne répondait pas.

IV

Non, Jean Lenoël n'avait pas sa langue dans sa poche ! Il le fit bien voir aussitôt à son interlocuteur :

— Monsieur, dit-il, c'est pour échapper aux coups de deux assassins qui me poursuivaient pour me voler, que, hier soir, j'ai sauté sur ce wagon, alors que le train passait le long des bassins du Havre. Je me suis ensuite caché sous le plancher du wagon afin de quitter le Havre sans laisser de traces. Voilà !

L'accent avec lequel Jean Lenoël avait parlé décelait la plus évidente sincérité. Le garde-frein le comprit :

— Je te crois, mon garçon ! répondit-il. Tu vas t'asseoir à côté de moi et nous casserons la croûte ensemble, car tu dois avoir faim. Ce train va à Rouen. Arrivé là, je te ferai sortir de la gare sans encombre ! Viens !

— Oh ! monsieur, vous êtes trop bon.

— Mais non ! J'ai un fils de ton âge, mon petit gars, et je voudrais qu'on agisse pareillement avec lui, s'il se trouvait dans ton cas ! fit simplement le brave cheminot.

Sans plus insister, Jean Lenoël prit place au côté du garde-frein et partagea avec lui le contenu d'un litre de vin, ainsi qu'un large pain et un gros morceau de saucisson. Aussi bien se sentait-il une faim d'ogre, n'ayant rien mangé depuis la veille à midi.

Quelques minutes avant huit heures du matin, le train s'arrêta en gare de Rouen.

Fidèle à sa promesse, le charitable che-minot accompagna Jean Lenoël jusqu'au dehors de la gare :

— Au revoir, et bonne chance, mon petit gars ! lui dit-il en lui serrant cordialement la main.

Le jeune mousse se trouva seul. A pas lents, il s'éloigna de la gare et chemina à travers les rues pittoresques de la capitale de la Normandie. Instinctivement, il se dirigea vers les quais. Il y avait là deux navires anglais et un norvégien. Pas un français.

— Ce n'est pas ici que je trouverai un embarquement ! murmura Jean Lenoël mélancoliquement.

Il se sentait fatigué. Aussi, son premier soin fut-il d'aller louer une chambre et de s'étendre sur son lit. Il s'endormit immédiatement et ne se réveilla que dans l'après-midi.

Complètement remis de ses fatigues, il s'en fut déjeuner et ensuite gagna le quai. Pas plus que le matin, il n'y vit aucun navire français.

Cette constatation le fit réfléchir. Il possédait pour toute fortune un peu moins de vingt francs, et ses vêtements étaient restés au Havre, chez la mère Tampier, où il les avait laissés, comptant revenir les prendre, une fois qu'il aurait choisi un autre gîte.

Que faire? Écrire à la mère Tamplier? Non! C'eût été faire retrouver sa trace à Dulard et à Chafflert. Ce qu'il fallait, c'était se tenir col et attendre.

Jean Lenoël résolut donc de chercher du travail. Grâce à son agilité et à sa force musculaire, il parvint, deux jours après son arrivée à Rouen, à se faire embaucher au déchargement d'un grand navire anglais dont les cales étaient pleines de charbon.

Un mois durant, le brave garçon continua à exercer son nouveau métier de docker. Le travail était rude, exténuant, mais bien payé, et Jean Lenoël voyait avec joie sa bourse grossir un peu plus. Son idée était de repartir pour Marseille, afin de s'embarquer sitôt qu'il aurait assez d'argent de côté. Il espérait bien ensuite retrouver Arsène Dulard et Chafflert et leur faire expier le double assassinat du capitaine Derriaz et d'Amable Loustalot.

Pour l'instant, il était seul, sans argent, et ne possédait aucune preuve contre les deux sinistres assassins. C'est pourquoi il patientait.

D'un naturel insouciant et rêveur, il ne se souvenait plus des paroles d'Amable Loustalot au sujet des champs d'or de l'Urubu et attribuait à la vengeance et

à la férocité les crimes des deux forçats.

Un événement bien simple en apparence vint ranimer ses souvenirs.

Chaque jour, à midi, Jean Lenoël, en compagnie des autres dockers, allait déjeuner dans un petit restaurant situé sur le quai.

Le repas terminé, chacun lisait son journal en attendant la reprise du travail, ce qui donnait lieu à des réflexions sur les événements du jour.

Jean Lenoël s'occupait peu de tout cela, et généralement, n'écoutait même pas ses camarades discuter. Pourtant, ce jour-là, il tressaillit et devint très pâle en entendant un docker s'écrier :

— Paraît, les amis, qu'on a découvert de l'or à Haïti !... Y a la révolution là-bas, parce que le gouvernement veut vendre à un Anglais des terrains où il y a de l'or !

— Où ça ? firent vingt voix.

— Du côté du Cap-Haïtien !

— Je connais !

— Moi aussi !... Mon père y a fait naufrage !

— Quand même, si je savais que ce soit vrai, j'y irais de suite ! continua le lecteur. L'oncle du cousin du père de mon voisin a fait fortune dans le temps en Californie ! Il était parti sans un sou de Rouen,

Il est revenu six mois après avec des millions autant que de doigts !

A ce moment, la porte du restaurant s'ouvrit et donna passage au contremaître :

— Debout, les enfants ! clama-t-il. Au travail !

Les dockers, toujours conversant, se levèrent et se poussèrent vers la porte. Jean Lenoël, un peu pâle, sortit aussi, mais au lieu de suivre ses camarades et de se rendre au travail, il tourna résolument le dos au quai et se dirigea vers la ville.

Brusquement, les paroles de Loustalot lui revenaient à l'esprit :

« Bien sûr que Dulard et Chafflert veulent revenir ici ! (dans la clairière des Vaudoux)... Il doit y avoir là des millions et des millions d'or ! »

Or, cette clairière, Jean Lenoël s'en souvenait, était située à quelques dizaines de kilomètres du Cap-Haïtien ! Et nul autre que les deux forçats n'en connaissait le secret puisque, jusqu'ici les Vaudoux avaient massacré tous leurs prisonniers.

Le jeune mousse, au premier kiosque de journaux qu'il trouva sur son chemin, acheta le *Phare de Rouen*. Il n'eut pas de

peine à trouver ce qu'il cherchait. L'article s'intitulait :

Troubles à Haïti.

« Des dépêches de Port-au-Prince arrivées hier à Londres, annoncent que le gouvernement d'Haïti, que dirige le président Népomucène Annibal, est en proie aux plus grands embarras. Le président Népomucène a, en effet, concédé à M. Josuah May, le riche armateur de la Cité, plus de dix mille hectares de terrain comprenant les collines et la vallée de l'Urubu, à l'est du Cap-Haïtien.

Cette concession, tenue secrète jusqu'ici, a été connue seulement il y a trois jours par suite d'une indiscretion du vice-président, M. Napoléon Moule-à-Chique, lequel a levé l'étendard de la révolte, afin de renverser Népomucène Annibal. Un grand nombre de mécontents se sont joints à lui : mais, jusqu'ici, Népomucène Annibal semble avoir l'avantage. Ses ennemis lui reprochent surtout d'avoir vendu des terrains à un blanc, ce qui est contraire à la loi, et est d'autant plus grave que la vallée de l'Urubu est, paraît-il, semée de riches gisements d'or inexplorés.

La commune de Case-à-l'Eau et celle de Trou-Macaque ont été pillées et incendiées par les insurgés.

M. Josuah May, qui est à Londres, se renferme dans le plus rigoureux silence.

Jean Lenoël relut trois fois ces lignes, pour bien s'en pénétrer.

La vérité lui apparaissait, claire comme le jour : Jules Chafflert et Arsène Dulard, certains d'être maintenant les seuls déten-teurs du secret de l'or des Vaudoux, l'a-vaiient vendu à Josuah May !

Ainsi, les misérables assassins triomphaient !

Le vaillant mousse frémit à cette idée ! Il ne pouvait rien ! Rien !

De nouveau, il relut la dépêche d'Haïti, et, soudain, tressaillit : puisque, sans aucun doute, Chafflert et Dulard avaient traité avec un négociant anglais, qui l'empêchait, lui, Jean Lenoël, de faire de même avec un Français ? Rien n'était encore définitif. D'autant plus que le président Népomucène, qui avait accordé la concession, pouvait fort bien être réversé par son rival, ce qui remettrait tout en question !

Raisonnement ingénieux et sans défaut, mais qui comportait un point faible : le négociant ? Comment trouver un négociant — ou autre — qui consentit à s'intéresser à l'histoire de l'or de l'Urubu ?

— Bah ! Chafflert et Dulard — des

forçats assassins ! — ont bien réussi à trouver un Anglais ; moi, Jean Lenoël, qui n'ai rien sur la conscience, je trouverai bien un Français ! se dit le brave mousse.

Séance tenante, il se mit en quête. C'est-à-dire qu'il inspecta, l'une après l'autre, les portes des maisons devant lesquelles il passait.

Au numéro 427 de la rue Grand-Pont, il tomba en arrêt devant une somptueuse maison en briques à chaînes de pierre, le long de la porte de laquelle il put lire en lettres d'or sur une plaque en marbre noir :

*Charles Montalais
Importateur de charbons
Bureaux à droite.*

— Essayons toujours celui-là ! murmura-t-il. Il a une belle maison !

Sans hésiter, Jean Lenoël se dirigea vers une porte voisine, l'ouvrit et fut dans une grande salle.

Un grand diable — le planton — rejoignit le mousse :

— Que désires-tu, mon garçon ? demanda-t-il en toisant dédaigneusement le nouveau venu.

— D'abord, je ne suis pas votre garçon et nous n'avons rien gardé ensemble pour

que vous me tutoyez ! Je désire parler à M. Charles Montalais.

Le planton regarda une seconde fois Jean Lenoël : que pouvait-il y avoir de commun entre M. Montalais, le millionnaire, et ce va-nu-pieds, aux vêtements tachés, rapiécés, couverts de poussière et de suie !

— Que lui... voulez-vous à M. Montalais ? répondit-il.

— Je veux lui parler !

— C'est bon ! Attendez ici !

Jean Lenoël ne répondit pas. Comme on lui offrait pas de chaise, il en prit une et, hardiment, s'assit.

Le planton disparut derrière une porte, et le mousse put l'entendre qui téléphonait. Presque aussitôt, un homme jeune, élégamment vêtu, arriva devant Jean Lenoël, qui se leva :

— C'est vous, dit-il, qui voulez parler à M. Montalais ?

— Oui, monsieur !

— Que lui voulez-vous ?

— Êtes-vous monsieur Montalais ?

— Non, je suis son secrétaire. Vous pouvez parler ! Je transmettrai vos paroles à M. Montalais, soyez-en sûr !

— Je vous crois, monsieur ! mais ce que j'ai à dire est tellement important que je veux le communiquer à M. Monta-

lais en personne !... S'il ne peut me recevoir, tant pis, je m'adresserai ailleurs !

— Mais, c'est que M. Montalais est très occupé. Voyons, de quoi s'agit-il ? Si l'affaire est vraiment importante, soyez sûr que M. Montalais vous recevra !

— Écoutez-moi, monsieur ! Chaque minute qui s'écoule est un temps précieux perdu !... Je demande à voir M. Montalais. Peut-il me recevoir ? Si oui, dites-le moi. Si non, ne perdons pas notre temps ni l'un ni l'autre !

Le secrétaire de l'importateur de charbon resta ébahi en entendant ce langage inattendu. Ce gamin, vraiment, parlait comme un homme ! Il en fut bien impressionné.

— C'est bon ! dit-il. Je vais aller demander à M. Montalais s'il veut vous recevoir !

— Je vous remercie, monsieur ! fit le mousse en se rassoyant.

Cinq minutes plus tard, le secrétaire de l'importateur de charbons réapparaissait et, à la grande surprise du planton, disait au mousse :

— Si vous voulez me suivre, monsieur !

Jean Lenoël se leva, et, derrière son guide, traversa l'immense bureau, franchit deux antichambres et finit par

arriver dans une grande salle, luxueusement meublée.

Au centre, derrière un large bureau d'ébène surchargé de papiers un homme se tenait. Il paraissait avoir dépassé la quarantaine. Dans sa barbe blonde, quelques fils d'argent étaient emmêlés. Son large front, ses yeux bleus au regard perçant décelaient une pénétrante intelligence.

Tel se montrait M. Charles Montalais, un des plus riches négociants de Rouen. Il fixa un instant ses yeux sur Jean Lenoël et dit lentement :

— Vous avez, affirmez-vous, quelque chose d'excessivement grave à me communiquer, monsieur?

— Oui, monsieur ! répondit le mousse, un peu intimidé malgré son assurance.

— Qui êtes-vous?

— Je désirerais vous parler seul, monsieur !

— Bien ! Retirez-vous, Giraud, je vous prie !

Le secrétaire de l'importateur de charbons disparut aussitôt derrière la porte.

— Maintenant, parlez ! fit M. Montalais.

Sans plus se faire prier, Jean Lenoël obéit :

— Je me nomme Jean Lenoël, com-

mença-t-il, et suis le seul survivant du trois-mâts *Tai-Wan*, naufragé il y a trois moi au Cap-Haïtien et à bord duquel j'étais mousse !

— Je crois qu'il y a en ce moment la révolution à Haïti... interrompit le négociant Continuez, monsieur !

Le mousse, d'une voix lente et bien timbrée, fit le récit de son naufrage, du massacre de l'équipage par les Vaudoux. Il raconta comment il avait connu Arsène Dulard, Jules Chafflert et Amable Loustalot. Il n'omit rien : les sacrifices humains dans la clairière au sol de sable aurifère, l'évasion, l'assassinat du capitaine Derriaz dans les forêts d'Haïti et celui d'Amable Loustalot au Havre. Il raconta enfin comment lui-même avait failli être victime des deux assassins et termina en ces termes :

— J'ai lu ce matin le récit des troubles provoqués à Haïti par la nouvelle de la concession des terrains de l'Urubu fait à M. Josuah May, l'armateur anglais.

M. May n'a sûrement acheté les terrains que parce qu'il a su qu'ils contenaient de l'or. Comme, seuls, Arsène Dulard, Jules Chafflert et moi le savions, j'en conclus que ce sont les deux assassins qui ont traité avec M. May.

• Heureusement que la concession n'est

pas encore définitive, puisque le président de la République d'Haïti est obligé de lutter avec la révolution. Car ce serait dommage de voir de pareilles richesses devenir la proie d'un Anglais et de deux forçats assassins !

— Oui ! murmura M. Montalais, songeur.

— Je viens vous demander, monsieur, dit nettement Jean Lenoël, si vous ne voudriez pas m'aider à châtier ces deux misérables et à empêcher que les champs d'or de l'Urubu ne tombent en des mains étrangères.

Le mousse se tut.

Pendant plus de dix minutes, le silence régna dans la pièce.

— C'est à voir ! dit enfin M. Montalais. Je vais réfléchir, *monsieur Lenoël*. Ne parlez à personne de cette affaire et revenez me voir demain matin.

V

Riche à plusieurs millions, M. Charles Montalais était, comme on dit, parti de rien. Il affirmait devoir sa fortune à son habitude de se décider vite : « Dans la vie, avait-il coutume d'affirmer, seule la chance, c'est-à-dire l'opportunité, permet

à l'homme de réussir. Or, la chance passe à notre portée au moins une fois dans notre existence. Il s'agit d'être toujours prêt et d'en profiter sur-le-champ. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire. »

Autrement dit, M. Montalais se décidait très vite. Il traitait en vingt-quatre heures les plus grosses affaires et ne revenait jamais sur sa décision, pensant qu'il valait mieux mal agir que de ne pas agir du tout. Maxime contestable, après tout.

Quoi qu'il en soit, lorsque le lendemain matin de la visite de Jean Lenoël, ce dernier se présenta chez le négociant, il fut aussitôt fixé :

— J'ai réfléchi, dit-il. L'affaire m'intéresse. S'il est encore possible d'acquérir les terrains de l'Urubu, je les acquerrai. Pour ce qui est des deux misérables dont vous me parlez, c'est affaire à vous. Où se trouve exactement l'Urubu?

Sans finasser, Jean Lenoël renseigna le négociant. Ou plutôt, il lui expliqua le mieux qu'il put le gisement de la clairière des Vaudoux.

— C'est un peu vague ! fit M. Montalais. Mais, c'est suffisant. Je mets cinq cent mille francs dans l'affaire. Mon frère Alexandre partira avec vous pour essayer d'acheter les terrains. Il y a un paquebot pour Haïti dans dix jours : vous partirez

à bord avec mon frère afin de traiter avec le président Népomucène Annibal ou avec son remplaçant, le cas échéant.

« Je vais faire préparer un traité : vous aurez trois cents francs par mois plus un quart sur les bénéfices de l'Urubu, si l'affaire se fait. Cela vous va-t-il ?

— Oh ! monsieur ! Je n'en demandais pas tant ! s'écria le mousse.

— Très bien ! Venez dans deux jours, nous signerons et je vous présenterai à mon frère Alexandre ! Maintenant, comme vous n'avez pas l'air d'être riche — oh ! pauvreté n'est pas vice ! et j'ai moi-même, dans ma jeunesse, travaillé sur les quais — voici un bon de trois cents francs sur la caisse, c'est le montant de votre premier mois. A après-demain, monsieur !

Jean Lenoël, éperdu de joie, serra la main que le négociant lui tendait ; dix minutes plus tard, il sortait de la maison de l'importateur de charbon en faisant joyeusement tinter dans sa poche les quinze louis que venait de lui remettre le caissier.

Resté seul, cependant, M. Charles Montalais avait aussitôt fait venir son secrétaire :

— Mon cher Giroux, lui dit-il ; asseyez-vous là : nous avons une lettre importante à écrire !

— je suis prêt, monsieur !
— Bon. Ecrivez :

Monsieur Josuah May, Armateur,
321, Sussex Street,

London E. C.

Monsieur,

J'ai appris par les journaux que vous vous proposiez de vous faire concéder les terrains de la vallée de l'Urubu, à Haïti, où existent, paraît-il, de riches gisements d'or. Or, ces terrains ont été découverts il y a quelques mois par l'équipage du trois-mâts français Tal-Wan, échoué au Cap-Haïtien.

Le mousse Jean Lenoël, seul survivant de l'équipage du dit navire, vient de traiter avec moi pour l'exploitation des terrains en question. Comme vous avez déjà entamé l'affaire, j'estime qu'il est strictement loyal et correct de ma part de m'entendre avec vous. Je sais, d'autre part, que le secret de la richesse en or des terrains de l'Urubu vous a été livré par deux forçats français évadés de Cayenne, les dénommés Arsène Dulard et Jules Chaffert, lesquels n'ont pas hésité pour s'assurer la possession de ce secret à assassiner M. Marc Derriaz, capitaine du trois-mâts Tal-Wan, ainsi que leur compa-
gnon d'évasion, un nommé Loustalot.

Je suis sûr, monsieur, que vous ne voudrez pas profiter d'une découverte acquise au prix de semblables forfaits. C'est pourquoi je viens vous proposer une transaction : les terrains de l'Urubu, d'après ce que j'en sais, sont assez riches pour deux. Nous pouvons donc nous associer sur les bases suivantes : frais communs, bénéfices partagés par moitié.

J'espère, monsieur, que ma proposition vous agréera et, dans l'attente d'une prompte réponse, je vous prie de croire à ma haute considération.

— ... À ma haute considération ! répéta Giroux qui s'était assis devant une machine à écrire.

— Donnez ! fit M. Montalais.

Il relut rapidement la lettre que venait de « taper » son secrétaire et murmura :

— Avec cela, l'Anglais sera fixé. J'aime faire les choses au grand jour. Nous verrons bien ce qu'il répondra. S'il accepte, très bien. Sinon, nous agirons sans lui, et contre lui au besoin.

Le brave Giroux, écho fidèle de son patron, hocha affirmativement la tête.

M. Montalais ne reçut pas de réponse. Mais, le lendemain soir, alors qu'il se disposait à quitter ses bureaux, le planton lui remit une large carte ainsi libellée :

*Josuah May, esquire,
London, Liverpool, New-York.
Sidney et Port-Said.*

L'importateur donna l'ordre d'introduire immédiatement l'Anglais.

M. Josuah May entra. Il était rouge, pis que rouge, violet.

— Master Montalais? dit-il aussitôt la porte franchie.

— Oui, monsieur. Mais assyez-vous, je vous prie !

— Merci. C'est vous qui m'avez écrit cette lettre.

Ce disant, Josuah May tirait de son portefeuille la lettre envoyée la veille par l'importateur de charbon.

— Oui, monsieur ! Et je...

— Oh ! no ! no ! Écoutez-moi bien, master Montalais ! interrompit l'Anglais. Je ne connais pas les « convicts » dont vous me parlez. J'ai acheté la découverte des terrains de l'Urubu à deux parfaits gentlemen : MM. Ernest Moreau et le comte Henry-Jacques de Clarnont, moyennant la somme de deux cent mille livres sterling (1), que j'ai payée.*

* Le boy dont vous me parlez a dû

(1) Cinq millions.

voler les plans des terrains de l'Urubu dans la poche de ces messieurs... Enfin, ce n'est pas mon affaire et ces gentlemen, d'ailleurs, sont partis pour Haïti !

— Je vous dis que ce sont des forçats assassins, dont les vrais noms sont...

— Aoh ! ce n'est pas vrai ! Mais je ne veux pas que vous croyiez que je suis de mauvaise foi ! Un Josuah May est au-dessus de tout soupçon ! Puisque vous le voulez, j'annule l'affaire !... Remboursez-moi mes deux cent mille livres sterling, et j'abandonne mon droit et mes projets sur les champs d'or de l'Urubu !

On le voit, Josuah May était modeste ! Jusqu'alors, en tout et pour tout, il avait donné environ mille livres aux deux forçats et en avait déboursé quatre mille pour les premiers frais, soit cinq mille en tout.

Et il entendait en récupérer deux cent mille, ce qui, mines à part, eût constitué une affaire d'or.

— Combien avez-vous dit, monsieur May ? répondit M. Montalais sans le moindrement s'émouvoir.

L'Anglais, malgré son habituelle astuce, crut qu'il avait partie gagnée.

— J'ai dit deux cent mille livres, plus l'intérêt de cette somme à cinq p. 100 depuis la signature de mon contrat.

M. Montalais regarda son interlocuteur bien en face :

— Deux cent mille livres? Êtes-vous sûr, monsieur May, que vous n'ajoutez pas un zéro ou deux? Car je vous avoue quo je suis étonné d'apprendre de votre bouche que vous avez payé une pareille somme pour un terrain qui n'est pas à vous, qui n'appartient pas à ceux qui prétendent l'avoir découvert, et dont la richesse en or n'est pas du tout prouvée!

— C'est mon affaire, monsieur! grogna Josual May, d'un ton rogue. Si j'ai payé cette somme, c'est que cela m'a plu.

— Oh! loin de moi l'idée de vous critiquer, mais vous me permettrez de ne pas partager votre opinion. L'affaire de l'Urubu ne me paraît pas valoir cette somme.

— Alors, laissez-la, monsieur!

— Mille regrets!... Moi aussi, j'ai traité. Et j'ai même traité avec le véritable inventeur, comme on dit en termes techniques, des terrains de l'Urubu. Fort de mon droit, je compte acquérir les « placers » et les exploiter! Si je vous ai averti, c'est par simple scrupule. Si vous avez fait des frais, j'entends des frais raisonnables, je les partagerai...

— Yes : deux cent mille livres!

— Parlons sérieusement, monsieur

May ! Je vous offre deux mille livres et la moitié dans les bénéfices — s'il y en a !

L'Anglais baissa les épaules :

— C'est deux cent mille livres ! dit-il en se levant. C'est à prendre ou à laisser !

— Je laisse ! Mais, je reprends ma liberté.

— Vous voulez me disputer les champs d'or de l'Urubu ? Mes champs d'or !

— Oh ! n'allons pas si vite, je vous prie, monsieur Josuah May ! D'abord, les champs d'or de l'Urubu ne sont ni à vous ni à personne ! Ensuite, ils ont été découverts par des Français et seront, je l'espère, exploités par des Français !

— By god ! Nous le verrons bien ! D'abord, je suis en pourparlers avec le président Népoinucène Annibal qui m'a concédé les terrains de l'Urubu !

— Oh ! le président Annibal, s'il n'est pas renversé ne vaut guère mieux ! N'en parlons pas !

— Nous verrons bien ! Je ferai intervenir le gouvernement de Sa Majesté Britannique !

— Et moi celui de Sa Majesté la République Française !

Josuah May ne répondit pas. Ses yeux gris fixèrent longuement M. Montalai qui demeura impassible.

— Ecoutez, s'écria l'Anglais, je veux

être accommodant : je vous achète vos prétendus droits sur les terrains de l'Urubu !

— Ah ! bien !... Très bien ! C'est deux cents mille livres sterling !

— Je parle sérieusement, monsieur Montalais !

— Et moi aussi, monsieur Josuah May.

— Je vous offre... deux... non !... Trois mille livres sterling !

— Mettez encore cent quatre-vingt-dix-sept mille autres et l'affaire est faite.

— Ainsi vous persistez à me disputer les placers de l'Urubu ? groagna l'Anglais que la colère commençait à gagner.

— Moi ? Mais c'est vous qui me les disputez, cher monsieur Josuah May.

— All right !... Nous verrons bien !... Vous me trouverez sur votre route !...

— Cela me procurera le plaisir — partagé, j'espère — de vous revoir ! affirma poliment M. Montalais.

— Alors vous ne voulez pas abandonner l'Urubu, même contre quatre mille livres ? demanda Josuah May.

— Je le regrette, cher monsieur !

— Vous vous en repentirez ! gronda l'Anglais en se levant.

M. Montalais s'inclina sans répondre. Il appuya sur le bouton d'une sonnerie électrique, et, au planton accouru, ordonna :

— Veuillez reconduire ce monsieur !... Monsieur Josuah May, ajouta-t-il, je suis bien votre serviteur.

L'armateur britannique lui lança un regard de haine et sortit.

M. Montalais, resté seul, sonna son secrétaire :

— Mon pauvre Giroux, lui dit-il, je serai toujours un naïf. Du moins, cet Anglais m'a pris pour tel, et j'aurais mieux fait en ne le prévenant pas. Enfin, tant pis ! J'ai agi au mieux !... Cette affaire de l'Urubu promet d'être laborieuse !

Songeur et préoccupé, M. Montalais gagna ses appartements.

Ainsi qu'il l'avait promis à Jean Lenoël, il lui fit, le lendemain, connaître son frère Alexandre. Ce dernier était un colosse, à barbe noire, dont le visage bronzé, les yeux vifs, le nez aquilin décelaient la vigueur et l'énergie. D'un coup d'œil, il eut jugé le jeune mousse et cordialement lui rendit la main en disant :

— Vous n'avez pas l'air d'avoir froid aux yeux, jeune homme ! Mon frère m'a conte vos aventures !...

« Mon frère m'a chargé de mener rondement l'affaire de l'Urubu : soyez sûr que cela marchera ! Et quant aux deux bagnards, nous verrons à leur faire prendre l'air à l'extrême de quelque branche !

Les présentations faites, les deux frères Montalais et le mousse passèrent dans la salle à manger ; c'était l'heure du déjeuner.

Aussitôt attablé, Charles Montalais apprit à ses invités la visite qu'il avait reçue de M. Josuah May.

— Peut-être, conclut-il, ai-je eu tort de prévenir cet homme de nos intentions. J'ai voulu agir loyalement...

— C'est une duperie, Charles, que d'agir loyalement avec un homme qui s'est associé avec deux assassins.

— Il ne savait pas la qualité de ceux avec lesquels il traitait !

— Rien ne le prouve d'autant plus que, bien que le sachant, maintenant, il est resté intraitable !

— N'importe ! J'ai fait mon devoir, c'est le principal. Et, ce qui n'est pas à dédaigner, j'ai appris les noms sous lesquels se cachent les deux forçats M. Ernest Moreau et le comte Henry-Jacques de Clarmont. C'est à retenir. Au surplus, nous avons de l'argent, de l'énergie, j'ai la certitude que nous triompherrons !

Un murmure approuatif accueillit ces paroles :

— Je l'espère bien ! s'écria Alexandre Montalais. Et rapidement même ! D'autant plus que les dernières dépêches

d'Haïti déclarent que la position du président Annibal est précaire ; il ne peut donc valablement donner de concession. D'autre part, les Vaudoux ne se laisseront pas facilement déloger de leur repaire !

« Rien ne vous presse ! Ne nous inquiétons de rien : emportons simplement de l'argent (il faut semer pour récolter, Charles !) et de bons revolvers ! Une fois à Haïti, nous verrons !

Charles Montalais fut de cet avis. Aussi, le surlendemain, Jean Lenoël et Alexandre Montalais prenaient-ils place dans le train du Havre où ils comptaient s'embarquer trois jours plus tard.

Comme d'habitude, à peine les deux, nouveaux amis furent-ils hors de la gare avec les autres voyageurs, qu'une multitude de commissionnaires et de pisteurs d'hôtel se précipita vers eux :

— Portez, bagages ?

— Commissionnaires pour bateaux !

— Hôtel d'Amérique !

Jean Lenoël s'arrêta net. Celui qui criait « Hôtel d'Amérique », un grand gaillard pâle et décharné, il le reconnaissait !

Mais oui ! Pas de doute ! C'était Amable Loustalot ! Le lutteur n'était donc pas mort !

Frémissant de joie, il courut vers lui :

— Loustalot ! crie-t-il.

L'homme tressaillit, se retourna, prêt à fuir, et, apercevant le mousse, courut vers lui :

— Mon pauvre Loustalot ! s'écria Jean Lenoël.

— Chut ! Ne m'appelle pas comme cela ! Tu sais bien que...

— Ah ! oui, fit le mousse confus.

— Ici, on m'appelle Martin !

— Vous n'êtes donc pas mort ?

— Il paraît ! Dulard et Chafflert, après m'avoir lâchement poignardé, m'avaient jeté dans le bassin Notre-Dame. J'étais évanoui ! L'eau froide me ranima ; je parvins à nager une minute. J'allais couler lorsque je fus recueilli par un canot qui passait. C'était le you-you d'un navire anglais. On me ramena à bord. Je fus soigné et accomplis un voyage à North-Shields !

« Je suis arrivé, il y a trois jours, et, depuis, je fais le pisteur pour manger ! Il faut bien vivre et je ne suis pas encore bien solide !

Discrètement, Alexandre Montalais s'était écarté. Jean Lenoël, entraînant Loustalot, le rejoignit et lui conta l'histoire de l'infortuné lutteur :

— Eh bien ! monsieur Loustalot, fit Montalais, vous serez des nôtres ! D'après

ce que je sais, votre présence ne nous sera pas inutile !...

En attendant, voilà cent francs, vous allez entrer chez un marchand de confections et vous habiller un peu plus confortablement !... Vous nous rejoindrez ensuite à l'Hôtel des Antilles, sur le quai d'Orléans ! A tout à l'heure !

Complètement stupéfié de ce qui lui arrivait, le brave Loustalot s'éloigna en chiffonnant dans sa main calleuse le billet de banque d'Alexandre Montalais.

... Trois jours plus tard, le paquebot *Ferdinand de Lesseps* quittait le Havre, emmenant Jean Lenoël et ses deux compagnons vers Haïti où ils allaient tenter de s'emparer de l'or des Vaudoux !...

VI

Le paquebot anglais *Thames*, venant de Southampton, Saint-Thomas et Puerto-Rico, achevait de mouiller en rade de Port-au-Prince. Autour de lui, des embarcations de toutes sortes : remorqueurs, chalands, simples canots circulaient rapidement parmi les cris d'appels, les interjections, les hurlements des nègres s'interpellant.

Les passagers, groupés près de l'échelle

de coupée, traînant avec eux leurs malles et valises, attendaient impatiemment le moment de débarquer. Mais, pour cela, il fallait que la Douane et la Santé fussent venues et eussent accordé libre pratique.

Alors, on attendait. Les autorités, en aucun pays, ne sont pressées, et à Haïti moins qu'ailleurs !

Cependant, malgré les doubles tentes, un soleil ardent cuisait le crâne des infortunés passagers et augmentait leur impatience. Enfin, deux heures après que le *Thames* eut jeté l'ancre, un vieux remorqueur poussif, sale, la peinture écaillée, la cheminée rouge de rouille, accosta l'échelle. Six nègres revêtus d'uniformes en loques, mais ornés sur toutes les coutures de galons ternis, montèrent à bord l'un derrière l'autre. Un lieutenant, venu les attendre à la coupée, les conduisit vers la cabine du capitaine.

Parini les passagers, des murmures discrets, mais ironiques, saluèrent l'arrivée des nouveaux venus.

— Oh ! là ! là ! c'te binette ! gouilla une voix éraillée.

— Ils en ont des hures !

— Un vrai jeu de massacre !

Les deux hommes qui venaient d'emmener ces appréciations sans bienveillance, n'étaient autres que M. Ernest

Moreau (alias Arsène Dulard) et le comte Henry-Jacques de Clarmont (c'est-à-dire Jules Chafflert, dit *le Notaire*).

Tout près des deux bandits, deux autres gentlemen étaient debout impassibles : c'étaient M. Phil Arrow, détective au service de M. Josuah May, mais qui, pour Chafflert et Dulard, jouait le rôle d'ingénieur, et le docteur en géologie (un vrai celui-là !) August Schnockmann, licencié ès sciences de la faculté d'Heidelberg, que Josuah May avait engagé pour analyser les terrains de l'Urubu afin de savoir leur teneur exacte en or.

Herr August Schnockmann, gros Allemand rude et dur, montrait un visage rouge, orné d'un gros nez que chevauchaient une paire de lunettes rondes. Sa barbe rousse, presque rouge, lui donnait un aspect sauvage. Malgré sa sérocité, Arsène Dulard, lui-même, éprouvait quelque gêne devant ce colosse taciturne aux mains poilues.

Herr Schnockmann, vieil ami de Josuah May, avait été choisi par ce dernier pour diriger l'expédition. L'armateur anglais, grâce au rapport de Phil Arrow, savait maintenant à quoi s'en tenir sur le pseudo-comte de Clarmont et sur son ami Ernest Moreau. Mais que lui importait la moralité des deux assassins. Il avait simplement dit à Phil Arrow :

— All right ! Vous partirez avec ces lascars, et, une fois les terrains délimités et achetés, vous les livrerez tranquillement à la justice, ce qui sera la meilleure manière de se débarrasser d'eux ! Ayez-les à l'œil.

— Bien, monsieur ! avait tranquillement répondu le détective.

En homme prudent, M. Josuah May s'était bien gardé de révéler au docteur Schnockmann, chef de l'expédition, ce qu'il savait sur Ernest Moreau et M. de Clarmont.

Ses instructions, données à Schnockmann étaient nettes et claires : se faire conduire par Ernest Moreau et le comte de Clarmont jusqu'aux gisements d'or, puis acheter aussitôt les terrains. Pour le reste, Phil Arrow devait s'en charger ! Ce reste consistait à faire coffrer les deux bandits. Josuah May pensait ensuite venir lui-même à Haïti mettre l'affaire en train.

C'est ainsi qu'Arsène Dulard — Ernest Moreau — et Jules Chafflert — comte de Clarmont — s'étaient embarqués à bord du *Thames*.

Pour l'instant, tout allait au gré des assassins : bien vêtus, voyageant en première classe, le portefeuille honnêtement garni, ils trouvaient la vie belle. Ils se doutaient bien que les Vaudoux ne se

laisseraient pas facilement dépouiller de leurs terres, mais cela leur importait peu : Josuah May se débrouillerait.

La traversée du *Thames*, favorisée par le vent et la mer, avait été pour les deux bandits un véritable enchantement, à ce point qu'Arsène Dulard parlait d'acheter un yacht sitôt millionnaire et que Jules Chafflert commençait à prendre du ventre, — un ventre de notaire !

Cependant, la libre pratique ayant été accordée au paquebot anglais, le débarquement des passagers commença.

Ernest Moreau, le comte de Clarmont, Phil Arrow et le docteur Schnockmann, ayant pris place avec leurs bagages dans un grand canot, se firent conduire à terre. En quelques minutes, ils eurent atteint le quai.

Une agitation insolite y régnait. Les gens s'abordaient mystérieusement, échangeaient quelques mots, puis se quittaient en hâte. Aux fenêtres, des noirs regardaient, comme s'ils attendaient quelque chose.

Le docteur Schnockmann et ses compagnons étaient trop préoccupés pour s'apercevoir de quoi que ce soit. Ils se firent conduire dans un confortable hôtel et passèrent le restant de leur journée à se reposer.

Le soir, après le dîner, August Schnockmann réunit dans sa chambre Ernest Moreau, le comte de Clarmont et Phil Arrow afin de conférer avec eux.

— Messieurs, commença-t-il, après avoir allumé la longue pipe de porcelaine qui ne le quittait jamais, la science nous apprend qu'il faut agir logiquement. Toujours logiquement ! Moi qui vous parle, j'ai mûrement réfléchi à la mission que nous a confiée mon très noble ami Josuah May.

« Les terrains de l'Urubu, nous savons où ils sont. J'estime, moi, qu'avant de les prospection et de les délimiter, il faut nous en emparer ! Or, comment nous en emparer !

— Quelle barbe ! murmura le comte de Clarmont.

— La ferme ! dit plus haut l'honorable Ernest Moreau.

— Que dites-vous, messieurs ? fit le docktor, qui, bien que parlant suffisamment français, ignorait les finesse de notre langue.

— Mon ami et moi, déclara Chaffert, nous trouvons que votre raisonnement est admirable !

— Admirable, n'est-ce pas ? jubila l'Allemand. Je vois, messieurs, que vous êtes vraiment des gens intelligents ! Je disais

donc, comment nous emparer des terrains de l'Urubu? Comment? C'est facile! Dès demain, je vais me rendre chez le président de la République d'Haïti, et, moyennant un bon pot de vin — c'est comme cela que l'on dit en France, n'est-ce pas, monsieur le comte?

— Tu l'as dit, bouffi ! murmura Arsène Dulard.

— Parfaitement ! dit plus haut M. de Clarnont.

— Très bien!... moyennant un pot de vin, donc, je déciderai le président à nous vendre les terrains de la vallée de l'Urubu. J'ai consulté une carte ; les champs d'or et leurs dépendances, d'après vos déclarations, M. de Clarmont, et d'après mes savants calculs, occupent environ trois mille hectares. Nous achèterons ces terrains moyennant une livre l'hectare et après nous en prendrons possession !

— A moins que les nègres du patelin ne rouspètent ! fit Arsène Dulard, prévoyant.

— Que les nègres ne... quoi? demanda Schnockmann qui n'avait pas compris.

— Ne soient pas contents ! expliqua le comte.

Phil Arrow, lui, ne soufflait mot.

— Aoh ! rien à craindre ! déclara Herr Doktor en tirant une épaisse bouffée de

sa pipe. En cas de résistance, je me plains au consulat allemand et alors, Gott und Vaterland, on verra bien !

Convaincus, M. Ernest Moreau et le comte Henry-Jacques de Clarmont n'insistèrent pas.

— On va rigoler, murmura Arsène Dulard à son acolyte, on verra bien ce qu'il fera si les Vaudoux s'en mêlent ! Moi, je me tiendrai à l'abri !

— Et moi aussi ! opina le comte.

Herr Schnockmann, satisfait d'avoir convaincu ses auditeurs, se leva :

— Je vous souhaite bonne nuit, messieurs, dit-il ; il est temps de dormir, d'autant plus que je dois réfléchir à mon entrevue avec le président !

Phil Arrow et les deux bandits, sans insister, se retirèrent et gagnèrent leurs chambres.

Malgré sa lourdeur d'esprit, le docteur Schnockmann était loin d'être un naïf. Le plan qu'il venait d'expliquer à ses compagnons, bien que très simple, était parfaitement conçu, étant donné que les finances haïtiennes étaient, de notoriété publique, dans le marasme le plus calamiteux.

L'Allemand raisonnait donc juste en pensant que le président haïtien ne résisterait pas à l'offre de quelques milliers de livres sterling.

Malheureusement, les raisonnements les plus justes échouent souvent par suite d'une simple erreur de détail. Herr Schnockmann allait s'en apercevoir !

Dès neuf heures, le lendemain matin, il s'en fut, vêtu de blanc et arborant sur son dolman de toile les innombrables décos-
tions obtenues un peu partout, au palais du président de la République haïtienne.

Il tombait bien. C'était jour d'audience (le général Népomucène Annibal ne recevait qu'une fois par semaine).

Le docteur allemand fit passer sa carte ; elle était ainsi conçue :

*August Schnockmann,
Docteur en Géologie de l'Université
d'Heidelberg.
Licencié ès sciences
Professeur de Minéralogie à l'Institut
Royal de Weimar,
Conseiller privé de la Cour de Saxe,
Chevalier de l'Aigle Rouge,
Directeur honoraire de l'Asile des Fous
de Plassnach,
Membre de l'Académie impériale
de Postdam
Expert criminel auprès des tribunaux
prussiens,
etc., etc., etc.*

Le Doktor, grâce à cette nomenclature indigeste, espérait éblouir.

Hélas ! il n'éblouit même pas l'huissier nègre, lequel était lui-même colonel honoraire, sénateur et préfet, ainsi que tous les Haïtiens.

Après avoir attendu près d'une heure, en compagnie de généraux et de colonels nègres loqueteux et mal odorants, Herr Schnockmann fut enfin introduit devant le président Népomucène Annibal.

Agé de soixante ans, petit, maigre, la bouche lippue, les pommettes saillantes, l'œil vif profondément enfoncé sous l'arcade sourcillière, les cheveux blancs et crépus contrastant avec son front noir comme le reste de sa personne, le président Népomucène pouvait se flatter, sans fanfaronnerie, d'avoir fait pendre ou fusiller plus de trois mille ennemis. Grâce à quoi il était resté au pouvoir depuis plus de trois ans, chose rare à Haïti.

Mais tout a une fin. Et, le jour où Herr Schnockmann vint lui rendre visite, Népomucène sentait sa puissance vaciller. Les mécontents étaient nombreux. La caisse était vide.

Népomucène Annibal, donc, était soucieux. Il craignait, non sans quelque raison, de rejoindre sans tarder beaucoup de nombreux citoyens qu'il avait envoyés dans l'autre monde.

Cependant, ayant lu les innombrables titres dont se pariait le docteur Schnockmann, il accueillit fort bien ce dernier. Après l'avoir invité à s'asseoir et lui avoir affirmé qu'il adorait les Européens en général, et les Allemands en particulier, il s'enquit du but de sa visite.

— Oh ! c'est pour une petite affaire de rien ! affirma Schnockmann, sérieux. Je suis venu à Haïti pour chasser en compagnie de quelques amis...

— Chasser quoi ? interrompit le nègre, bon enfant.

— Le lièvre, le lapin... le léopard même ! En Europe, il n'y a plus de gibier !

— Ah ! oui...

— Parfaitement ! Nous avons donc pensé à venir à Haïti où, paraît-il le gibier abonde !

— Il abonde ! approuva Népomucène Annibal sans se compromettre.

— N'est-ce pas ?... C'est d'ailleurs ce que nous a dit un de nos amis, lequel nous a même conseillé d'aller du côté du Cap-Haïtien, dans la vallée de l'Ubu... l'Uru... ru... de l'Urubu ! acheva l'Allemand.

Népomucène Annibal tressaillit :

— Ah ! bon ! dit-il.

— Oui !... Et alors, je suis venu vous demander si vous ne pourriez pas nous vendre quelques centaines d'hectares où

nous pourrions chasser à notre aise, sans être dérangés !

— Dans l'Urubu ! Chez les Vaudoux ! Impossible ! s'écria le nègre, qui semblait de plus en plus gêné.

— Impossible ? Pourquoi ?

— Oh ! pour beaucoup de choses... bafouilla Népomucène Annibal. Le peuple.. oui !... le peuple croit que... que des esprits hantent cette contrée.

— Mais c'est absurde ! s'écria docto-ralement Herr Schnockmann. La science a fait justice de ces superstitions, monsieur le président !

— Je sais !... Je sais !... murmura Népomucène, embarrassé de plus en plus. Mais vos amis pourraient peut-être choisir un autre endroit pour chasser ?

— Sûrement ! Mais vous comprenez, monsieur le président, ce serait ennuyeux, maintenant que nous avons pris toutes nos dispositions pour aller dans l'Urubu !

— C'est bien ennuyeux, en effet !

— Je le comprends, monsieur le pré-sident, avoua Schnockmann, qui, à vrai dire, ne comprenait rien du tout. Mais nous y mettrions le prix.

— Monsieur !

— Je veux dire que nous n'hésiterions pas à indemniser aussi cher qu'il le faudrait les habitants de l'Urubu pour avoir la paix !

Et l'Allemand pensait : « Toi, tu veux me faire payer cher, mais je te vois venir !... »

Il voyait venir Népomucène Annibal, mais pas de si loin qu'il croyait !

Le président d'Haïti savait qu'il risquait gros en vendant la vallée de l'Urubu, qui passait pour être le domaine des terribles Vaudoux ; mais, d'autre part, il avait besoin d'argent. Aussi cherchait-il un biais. Il ne fut pas long à le trouver.

— Oui ! dit-il, il faudrait en effet payer assez cher ! Non pas pour le terrain : ce sont des forêts que je vous ferai céder à très bon marché par les Domaines, mais pour calmer les habitants... Il faudra au moins... deux cent mille francs !

— Deux cent mille francs ! exclama l'Allemand.

— Eh ! oui !... Et encore, j'aurai besoin de toute ma diplomatie pour que vous ayez la paix !

— C'est cher, monsieur le président !

— Choisissez une autre contrée que l'Urubu ! fit Népomucène, qui ne comprenait pas l'insistance de son interlocuteur.

— Non !... Mes amis sont riches ! Après tout, c'est leur idée !... J'accepte !

Je vous versrai donc deux cent mille francs contre l'acte de vente de la vallée de l'Urubu !

— A votre aise, monsieur ! Mais, à ces deux cent mille francs, il faut ajouter le prix du terrain : trois mille hectares à vingt francs l'hectare, soit 60 000 francs, plus les frais d'enregistrement, vingt p. 100, ce qui forme un total de 272 000 francs ! C'est une somme !

— Oui ! avoua Herr Schnockmann.

— Vous réfléchirez !

— Oh ! C'est tout réfléchi ! J'accepte !

— C'est payable comptant, vous savez !

— Très bien !

— Quand voulez-vous que je vous fasse préparer l'acte ? poursuivit Népomucène Annibal qui jubilait sans le montrer.

— Mais... demain !... J'ai les fonds !

— A la banque, sans doute ?

— Non ! En billets de la banque d'Angleterre ! déclara Schnockmann, orgueilleusement.

— Très bien... A demain donc, monsieur le docteur ! conclut Népomucène Annibal.

— Quel idiot ! pensa l'Allemand en se retirant. 272 000 francs des terrains qui valent des millions !... Bah ! Je les compterai 500 000 à ce cher Josuah May ! Il est assez riche !

VII

« Vous le croyez votre dupe : s'il ne l'est pas, lequel est dupe de lui ou de vous ? », a dit La Bruyère. Herr August Schnockmann, qui croyait duper le président Népomucène Annibal, en lui achetant 272 000 francs des terrains valant mille fois plus, allait s'apercevoir de cette vérité. Et sans tarder !

De retour à son hôtel, il fit aussitôt part du succès de ses démarches à ses trois compagnons. Ou plutôt, il leur annonça que, grâce à son prestige, à ses talents d'orateur et à ses capacités de persuasion, il avait réussi à rouler ce nègre imbécile et à lui acheter pour 272 000 francs les terrains convoités :

— Nous autres, Allemands, nous arrivons toujours à nos fins ! Ce n'est d'ailleurs pas étonnant, puisque nous sommes le premier peuple du monde ! Le grotesque Nepomucène Annibal a compris combien il eût été imprudent de sa part de refuser mes propositions, et c'est en quoi il s'est montré moins bête que je ne l'aurais cru !

« Hoch !... Demain, messieurs, je signe l'acte de vente !... Et nous partirons

aussitôt pour visiter les magnifiques champs d'or !

— Tous seuls ? demanda *le Notaire*, qui ne tenait, pour rien au monde, à retomber entre les mains des Vaudoux.

— Mais oui, tout seuls ! Cela nous permettra de faire une agréable excursion ! Nous herboriserons ! J'enverrai un rapport à l'Université d'Heidelberg !

Arsène Dulard haussa les épaules :

— Je crois qu'on ferait bien de *capter* ! murmura-t-il à l'oreille de son digne acolyte. Nous avons un traité avec Josuah May : laissons-le se débrouiller. On a du pognon ! Reposons-nous ! Nous tiendrons l'Anglais à l'œil, et quand y aura des bénéfices, on y dira : part à deux !

— Non ! répondit *le Notaire*. Tu sais bien que nous devons accompagner « le Boche » jusqu'aux terrains... on l'a promis !

— Oh ! ça ! fit Arsène Dulard en esquissant un geste qui prouvait combien peu lui importait une promesse.

— Je sais bien !... Mais, pense que si nous arrivons à la clairière, rien ne nous empêchera de faire une bonne petite provision d'or ; on ne sait jamais ce qui peut arriver !

— C'est vrai ! Mais il y a les Vaudoux !

— Laisse-moi faire !

Tandis que les deux bandits conver-

salent ainsi à mi-voix, Herr Schnockmann avait entrepris Phil Arrow à qui il tentait de démontrer que l'Angleterre était le premier pays du monde — après l'Allemagne.

Ce à quoi l'Anglais répondait, non sans ironie, que cette affirmation était peut-être vraie, mais que, jusqu'ici, nul ne s'en était aperçu !

Le comte Henry-Jacques de Clarmont parla :

— Nous sommes prêts à vous suivre, cher monsieur Schnockmann, dit-il, la bouche en cœur, et c'est même notre plus cher désir ! Mon ami Arsène... Ernest l... me le disait justement. Mais, vous nous permettrez de vous faire une petite observation : vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe à Haïti, une société secrète, très puissante, et féroce, dont les affiliés adorent un dieu appelé Vaudou !...

— Vaudou !... Je connais l... Les adeptes de ce dieu célébraient des rites assez semblables à ceux des Carthaginois et des Phéniciens, Lepsius et Mommsen disent même à ce sujet...

— Ils les célèbrent encore, cher monsieur Schnockmann, et justement dans la clairière qui se trouve au milieu des plaines de l'Urubu !

— Racontars que tout cela ! Fables !

Au xx^e siècle, de pareilles superstitions n'existent plus !

— Elles existent si bien que moi et mon ami nous avons été faits prisonniers par les Vaudoux et que nous n'avons dû la vie qu'à notre courage !

Herr Schnockmann se gratta la tête ; il se souvenait maintenant de la répugnance qu'avait montrée le président Népomucène Annibal à lui vendre les terrains en question. Il mau-gréa :

— Vous auriez dû me prévenir... c'est... c'est bien ennuyeux... Je suis marié moi. Si M^{me} Schnockmann savait quel péril je cours...

Le Notaire, d'abord embarrassé de cette objection, se remit promptement :

— Un gentilhomme français, monsieur, dit-il noblement, brave le péril, mais n'en parle pas !

— C'est bon ! C'est bon ! Les Allemands aussi sont braves, monsieur ! fit Herr Schnockmann, vexé.

Et il ajouta :

— Je vais demander au président Népomucène qu'il nous fasse accompagner d'une escorte de soldats, ainsi nous n'aurons rien à craindre de ces Vaudoux !... Et puis, si ces sales nègres font mine de nous attaquer, je leur dirai que je suis

Allemand ; je les menacerai de me plaindre à mon consul et cela suffira !

— Et voilà !... Dans un mois, tout sera fini, la vallée de l'Urubu délimitée et les travaux commenceront ! affirma l'Allemand.

Personne ne lui répondit. Phil Arrow et les deux bandits se retirèrent.

Pendant tout le reste de la journée, Herr Schnockmann, confortablement installé dans une chaise longue de rotin, à l'ombre d'un palmier, montra à tous une mine satisfaite. Vers cinq heures, dès que la grosse chaleur fut tombée, il s'en fut au bureau du télégraphe et câbla à Josuah May :

« *Affaire difficile, mais terminée contre 600 000 francs. Envoyez des fonds. August Schnockmann.* »

Au dîner, l'Allemand fit de l'esprit. Contrairement à son habitude, il fut aimable et souriant. Arsène Dulard et Jules Chafflert n'en revenaient pas.

Au dessert, Schnockmann, de plus en plus content de lui, appela un des garçons et tonitrua :

— Du champagne ! Deux bouteilles ! C'est moi qui paie !

— Je crois que l'Alboche est « plein » !

murmura irrespectueusement Arsène Dulard. Mince de luxe !

Herr Schnockmann, plus rouge que jamais, se pencha vers le pseudo-comte de Clarmont :

— Je suis patriote, dit-il à mi-voix ; mais j'aime bien le champagne français, bien que...

Il s'arrêta, la bouche ouverte, car huit nègres du plus beau noir, vêtus d'uniformes chamarrés d'or, venaient d'apparaître dans la salle. L'un d'eux glapit :

— Silence, saqué tonnerre !... Moi-même, général Stanislas Scipion Macaya, ministre de la Police et de l'Intérieur, je suis ici pour arrêter les traîtres espions Schnockmann, Clarmont, Moreau et Arrow coupables de conspirer contre la puissante République de Haïti !

/ « Rendez-vous, vils criminels, et venez vous placer devant moi afin que je vous envoie en prison pour y purger vos forfaits !... Sabre au clair, messieurs mes officiers, et tuez bravement ces canailles s'ils résistent !

Comment décrire la stupeur et la rage des quatre associés !

— Moi, un traître ? Moi, un traître ! Der Teufel ! Je suis Allemand ! Allemand Doktor August Schnockmann ! August Schnockmann ! De l'Université d'Heidel-

berg !... Qu'on aille chercher le consul allemand !

— Silence, gros macaque ! intima le général Stanislas Scipion Macaya. Messieurs colonels ! Emparez-vous de cet homme et de ses complices !

— Nous sommes innocents ! glapirent Arsène Dulard et Chafflert.

Impassible, Phil Arrow alluma une cigarette.

Cependant les sept colonels accompagnant le général Macaya avaient tiré leurs sabres. Ils allèrent se placer derrière les quatre Européens et leur ordonnèrent de se lever.

Il fallait obéir !

Grommelant des menaces, Herr Docktor Schnockmann s'y décida et, escorté de deux « colonels », marcha vers la porte. Il y arriva juste pour se rencontrer avec le garçon qui rapportait les deux bouteilles de champagne commandées :

— Voilà champagne, monsieur ! fit le domestique.

— Tiens, porc ! glapit l'Allemand au comble de la fureur. Et, d'un formidable coup de poing, il envoya le nègre et ses bouteilles rouler dans le milieu de la salle.

Devant la porte de l'hôtel, un tombeau attendait. Herr Schnockmann et ses compagnons y furent hissés.

Le véhicule, escorté du général et de ses sept colonels, s'ébranla aussitôt et s'arrêta quelques minutes plus tard devant la prison.

Schnockmann, qui ne cessait de réclamer le consul allemand, Arsène Dulard, Jules Chafflert et Phil Arrow furent enfermés séparément, chacun dans une cellule étroite et ténébreuse, meublée d'une litière de paille pourrie.

C'est en vain qu'ils protestèrent, menacèrent, tempêtèrent ! Personne ne leur répondit !

Dulard et Chafflert surtout étaient inquiets. Chacun de leur côté, les deux bandits croyaient que leur arrestation était tout simplement due à ce qu'ils avaient été reconnus. Le spectre de la guillotine les hantait, Phil Arrow, toujours calme, fut le seul des quatre qui dormit. Herr Schnockmann, en proie à une fureur impossible à décrire, passa toute la nuit à marteler la porte de sa cellule de formidables coups de pied. Pas plus que ses cris, ses ruades n'obtinrent de réponse. Au petit jour, épuisé, il s'arrêta et se laissa tomber sur le fumier garnissant le plancher de sa prison. Il écumait.

Épuisé par ses efforts et par l'excès de sa rage, il commençait à sommeiller, lorsque la porte de sa cellule s'ouvrit

Entouré de quatre officiers aussi noirs que lui et ayant chacun en main un énorme revolver, le président Népomucène Annibal apparut aux yeux éblouis de Schnockmann que le bruit fait par la porte en s'ouvrant avait réveillé.

Il reconnut son visiteur et hurla :

— Aoh ! c'est vous ! Je suis content ! Vous venez me délivrer ? Mais je vous préviens que cela ne se passera pas comme cela ! Où est le consul d'Allemagne?... Je réclame un million de marks de dommages et intérêts et des excuses publiques !... Me traîner en prison, moi, Doktor Schnockmann, licencié ès sciences, professeur à...

— Fermez ! Fermez ! saqué tonnerre ! ou je vous fait mettre un bâillon ! l'interrompit le président Népomucène. Je viens vous délivrer, mais après que nous nous serons entendus !

— Un million de marks ! Je réclame un million de marks ! Pas moins ! vociféra l'Allemand.

— Vous pouvez réclamer ce que vous voudrez !... Sachez, d'abord, que vous êtes accusé d'être venu à Haïti pour espionner au compte de l'Allemagne ! Le consul allemand n'a rien à voir à cette affaire !... Nous sommes maîtres chez nous !...

— Moi, un espion ! Tonnerre et sang ! Moi, August Schnockmann.

— Taisez-vous ou je vous fais bâillonner ! Comme espion, vous êtes passible de vingt ans de travaux forcés !... Vous serez jugé demain !

— Oh ! oh ! je veux...

— Taisez-vous... Sachez que je ne suis pas votre ennemi ! La meilleure preuve, c'est que je suis venu ici pour vous sauver !

— Me sauver !... Alors, faites-moi sortir,

— Tout à l'heure !... Entendons-nous, avant !... Patriote avant tout, je veux la gloire et la puissance de mon pays !... Vous avez essayé de m'acheter en me faisant croire que vous vouliez acquérir la vallée de l'Urubu !... Mais, je ne suis pas un imbécile ! Je vous ai percé à jour !... Les nègres sont moins bêtes que les blancs, sachez-le !... Avouez que vous êtes un espion !

— Moi ! Je jure que je suis venu seulement pour acheter la vallée de l'Urubu et pas pour autre chose !

— Vous le jurez ?

— Oui ! La parole d'un Allemand est sacrée !

— Tous les blancs sont des menteurs et les Allemands plus que les autres !

— Der Teufel !

— Ne vous excitez pas !... Je veux bien vous 'croire !... Vous m'êtes très sympathique !... Malheureusement, je ne suis pas seul et mon pouvoir est limité !...

« Pour pouvoir vous sauver, il me faudrait convaincre le vice-président et le ministre de la police... Ce sont des gens avides et haineux qui exècrent les Européens ! Hélas ! je crains bien de ne pouvoir vous éviter les travaux forcés !... Mais, je vous promets, sitôt votre condamnation prononcée, de vous faire passer un sachet de poison avec lequel vous pourrez vous suicider et échapper au bagne !

— Je vous remercie ! fit Schnockmann, sans enthousiasme.

— Hélas, c'est tout ce que je puis faire pour vous !

— Mais je suis innocent !

— Je vous crois ! Mais, malheureusement, les autres ne vous croiront pas !

— Misère et damnation !

— Eh oui !... C'est un malheur !... un terrible malheur, monsieur le docteur... C'est une épreuve que Dieu vous envoie ; soyez patient, soyez résigné !... Soyez calme !

— Je voudrais bien vous y voir !

— Merci !... La vie est amère ! soupira Népomucène Annibal.

Il se tut et, tandis que l'Allemand roulait des yeux furieux et désespérés, il parut réfléchir :

— J'ai une idée ! s'écria-t-il tout à coup... oui !... Peut-être y a-t-il un moyen de vous sauver !

— Ach ! Gott !... Dites vite ! Je vous serai reconnaissant toute ma vie ! Je vous ferai décorer par l'empereur Guillaume !

— Je vous remercie ! Mais cela ne sera pas suffisant, hélas !... Il faudrait de l'argent, pour vous sauver, beaucoup d'argent !... On a perquisitionné dans vos papiers, et on n'en a pas trouvé. Je croyais pourtant que vous m'aviez dit que vous aviez avec vous près de 300 000 francs ?

— Oui, mais je les ai cachés ! s'écria Herr Schnockmann à qui ses alternatives d'angoisse, de terreur et d'espoir avaient enlevé toute prudence.

— Ah ! vous les avez cachés... tant mieux !... Car en faisant quelques cadeaux à vos ennemis qui sont, je vous l'ai dit, des gens avides et rapaces... Mais, peut-être parviendrai-je à les amadouer... et encore, je n'en suis pas sûr !... Ils détestent tant les blancs !... Mais, enfin, j'espère en venir à bout... oui !

— Vous croyez ? haleta Herr Schnockmann.

— Je le souhaite ! En tout cas, je vais essayer !... Si je ne réussis pas, je vous ferai évader !

— Mais, et... ces messieurs..., murmura l'Allemand en désignant les quatre officiers accompagnant Népomucène Annibal et

qui se tenaient debout, silencieux et menaçants devant la porte.

— Rien à craindre ! Ce sont des amis à moi ! le rassura le président de la République d'Haïti.

— Ah !... bon...

— Enfin, je vous l'ai dit, je vais essayer de vous sauver, mais, pour cela, il faut me dire où est votre argent !

— Mon argent ? grommela Herr Schnockmann, méfiant.

— Oui. Sinon, je devrai vous abandonner à votre malheureux sort.

— Au fond, dites-le, c'est à mon argent que vous en voulez ! Mais cela ne se passera pas comme cela ! Le consul allemand..., hurla Schnockmann, écumant.

— Se mêlera de ce qui le regarde ! Adieu, monsieur Schnockmann ! Je voulais vous sauver et vous m'insultez ! Tant pis pour vous !

Ce disant, Népomucène Annibal, très digne, se dirigea vers la porte. Herr Schnockmann, soucieux, le laissa faire trois pas, et, se décidant soudain, cria :

— Monsieur le président !

— Plaît-il ? fit Népomucène, rogue et gourmé.

— Rendez-moi la liberté et je vous donne cent mille francs !

— Misérable cochon que vous êtes !

Vous croyez qu'on achète le président de la République d'Haïti pour cent mille francs ! Allez, vous serez justement condamné, et au maximum, encore !... Je ne sais ce qui me retient de vous faire fusiller tout de suite !

— Je... n'ai pas voulu vous insulter, je vous le jure ! marmotta Herr Schnockmann, de plus en plus inquiet.

— Je veux bien vous croire !... Adieu, monsieur ! Je vous pardonne !

— Monsieur le président !

— Quoi ?

— J'accepte !

— Vous acceptez quoi ? demanda Népomucène du ton le plus candide.

Herr August Schnockmann, quoi qu'il eût l'aspect d'une brute, n'était pas démunie de finesse ou plutôt d'astuce. Il comprenait maintenant fort bien dans quel guêpier il s'était fourvoyé !... Ayant été assez imprudent pour révéler au président Népomucène Annibal qu'il possédait trois cent mille francs en billets de la Banque d'Angleterre le madré nègre l'avait, le soir même, fait arrêter comme espion afin de s'emparer de cet argent.

Heureusement pour lui, Schnockmann qu'il avait eu la précaution de cacher les bank-notes, autrement son affaire eût été bonne. Nul n'aurait plus en-

tendu parler de lui ni de ses compagnons.

Népomucène Annibal, n'ayant pu mettre la main sur le magot, avait imaginé la petite comédie qui précède, et qui consistait à effrayer l'Allemand, feindre de s'intéresser à lui afin de lui faire dire où il avait caché les billets.

Cela, Herr Schnockmann le devinait maintenant. Aussi, lorsque Népomucène lui eut demandé : « Vous acceptez quoi ? » il répondit :

— Assez de comédie !... J'accepte de vous donner les trois cent mille francs que vous voulez m'escroquer en échange de ma liberté et de celle de mes amis !

(La première pensée de Schnockmann avait été de demander sa liberté à lui seul, mais il s'était aussitôt souvenu qu'il avait besoin des deux Français pour connaître l'endroit exact où se trouvait la clairière au sable d'or.)

Népomucène Annibal sourit paternellement :

— Je suis vieux, dit-il, et une longue existence, une longue carrière politique m'ont accoutumé aux injures, monsieur ! Je dédaigne les vôtres !... Hélas ! les meilleurs sentiments sont souvent les plus mal interprétés !

« Tenez, autant vous l'avouer, vous m'inspirez de la sympathie, une très

grande sympathie !... Je veux donc oublier vos injures !... Grâce à l'argent que vous allez me remettre, je vais tout tenter pour...

— Ah ! non ! s'écria Schnockmann qui avait repris tout son sang-froid. Vous allez nous remettre en liberté et après je vous donnerai les deux cent mille...

— Nous avons dit trois cent mille francs ! interrompit doucement Népomucène Annibal.

— Oh ! C'est deux cent mille francs que...

— Trois cent mille, cher monsieur, pas un sou de moins !... Et ce n'est pas cher !... Pour moi, je vous estime des millions ! Pensez donc, un savant aussi célèbre, licencié de la faculté d'Heidelberg, conseiller de la Cour de Russie...

— Non ! de Saxe !... (Quel idiot que ce nègre !).

— C'est la même chose !...

— Enfin, je ne vous remettrai les trois cent mille francs qu'une fois en liberté !

— Impossible !

— Faites-moi fusiller alors ! déclara Herr Schnockmann, bluffant avec maestria.

Le rusé Népomucène ne fut pas dupe :

— Ne vous emballez pas, cher monsieur Schnockmann ! Dire que les Allemands sont réputés calmes ! Vous êtes bouillant

comme un Français !... Je veux vous montrer combien je m'intéresse à vous !... Pour vous le prouver, je vais vous faire mettre en liberté sur-le-champ ! Je vous demande seulement de me donner votre parole de me verser dans le délai de deux heures les trois cent mille francs qui vont m'être nécessaires pour calmer... les scrupules du ministre de la police et du ministre de la Guerre !

— Je vous la donne : la parole d'un Allemand est sacrée ! affirma Schnockmann qui ajouta *in petto* : excepté quand elle est donnée à un sale nègre !

— Vous me l'avez déjà dit ! répondit Népomucène paisible. J'ai confiance en vous. Cependant, comme, je l'avoue, la police est mal faite chez nous et qu'il ne serait pas prudent de vous laisser exposé aux mauvais coups des malandrins, surtout avec une aussi forte somme, mes officiers vont vous accompagner ! Ainsi vous ne risqueriez rien !

— Vous vous méfiez de moi ! s'écria Herr Schnockmann rouge de fureur d'avoir été deviné.

— Moi ! me méfier d'un Allemand ! Que la Vierge m'assiste ! Je vous crois, cher monsieur Schnockmann, je vous crois ! Mais il faut tout prévoir et je tiens à ce que nul ne puisse intercepter l'argent

que vous me devez !... Messieurs Saint-Ange, Delgorie, Bouillon-Cocotier, Carabout ! vous allez accompagner ce monsieur partout où il le désirera, sauf devant les consulats !... S'il tentait de s'enfuir, brûlez-lui la cervelle ! Vous l'escorterez ensuite jusqu'à mon cabinet au palais présidentiel.

Ceci s'adressait aux quatre officiers.

— A tout à l'heure, cher monsieur Schnockmann ! Dès votre retour, je ferai mettre vos compagnons en liberté !

L'Allemand grinça des dents. Une seconde, il eut la tentation ardente de se jeter sur Népomucène et de l'assommer. Mais la vue des quatre officiers nègres qui le regardaient le rendit au sentiment exact de sa situation. Il se leva et, sans mot dire, alla se placer entre les quatre nègres.

— Je ferai payer cela à Josuah May ! pensa-t-il.

Cette pensée le consola un peu. Et ce fut sans trop d'amertume qu'il conduisit ses gardes du corps à son hôtel, où, devant eux, il retira ses valeurs de leur cachette : Herr Schnockmann avait tout simplement dissimulé ses billets de banque dans une des boîtes de saucisses en conserve dont il avait une caisse pleine. Nul des nègres qui avaient perquisitionné dans la chambre et dans les bagages de l'Alle-

mand ne s'était douté qu'une des boîtes de saucisses contenait 1200 billets de dix livres sterling, soigneusement roulés et ficelés !

Soupirant, Schnockmann, à la grande surprise des quatre officiers, enleva les billets de leur cachette en fit deux paquets qu'il introduisit dans ses poches, et dit :

— Allons, messieurs ! Je suis prêt.

Toujours encadré de ses gardiens, il sortit de l'hôtel la tête droite bravant du regard les voyageurs accourus pour le voir, et se dirigea vers le palais présidentiel.

Il était un peu plus de dix heures du matin. Un ardent soleil transformait les rues en étuves. Suant et soufflant, Schnockmann réfléchissait. Son opinion sur Népomucène Annibal changeait insensiblement.

— Bien que n'étant qu'un sale nègre, ce vieillard est astucieux, pensait-il ; il est même presque de ma force. Je ferai donc mieux sans doute de m'entendre avec lui si je veux avoir les placers de l'Urubu !... Il s'agit de jouer serré !

Oui, il s'agissait de jouer serré. Mais Herr Schnockmann, encore secoué par les émotions par lesquelles il venait de passer, ne se sentait pas tout à fait dans son assiette. Pourtant, il fallait agir, et vite, sous peine de perdre la confiance du

richissime Josuah May, lequel devait avoir en mains maintenant le câblogramme lui annonçant que l'affaire était terminée !

— Bah ! se dit l'Allemand, j'ai encore de la marge !... Népomucène ne m'a encore extorqué que 300 000 francs, alors que j'ai câblé à Josuah May que j'avais acheté le terrain 600 000.

Cette réflexion rasséréna un peu Herr Docktor. Ce fut presque souriant qu'il arriva devant Népomucène Annibal qui l'attendait dans le grand salon du palais présidentiel :

— Voici les 300 000 francs, monsieur le président ! dit-il en tendant sans trop faire la grimace, les deux liasses de billets de banque, au vieux nègre. Le compte y est !

— Oh ! j'ai confiance ! affirma Népomucène, magnanime.

Et, d'un geste négligent, il enfonça les deux liasses dans ses poches.

— Je vais aussitôt donner l'ordre de relâcher vos compagnons, dit-il, aimable.

— Je vous remercie, monsieur le président. Mais il reste une petite question à régler entre nous !

— Laquelle ? fit Népomucène, ingénue.

— Celle des terrains de l'Urubu !

— Les terrains de l'Urubu ?

— Oui !... Ceux que vous deviez me vendre contre 272 000 francs.

— Ah ! oui !... Mais, depuis, j'ai réfléchi !... Les terrains de l'Urubu sont des biens nationaux...

— Naturellement ! S'ils appartenaient à des particuliers, je ne m'adresserais pas à vous pour les acheter !

— C'est vrai !... Mais, je dois vous avouer, cher monsieur Schnockmann, que j'ai de nombreux ennemis et que, s'ils venaient à savoir que j'ai vendu des biens nationaux, ma position serait difficile !

— Mais, pourtant, vous consentiez hier ?

— Oui ! Parce que j'avais besoin d'argent ! expliqua cyniquement Népomucène Annibal. *Maintenant j'en ai !*

August Schnockmann ne trouva rien à répondre. Décidément, le vieux nègre était encore plus fort que lui !

— C'est tout ce que vous avez à me dire, cher monsieur Schnockmann ? reprit, très aimable, Népomucène.

— Oui..., c'est-à-dire, non ! Enfin je... je suis décidé à faire un sacrifice...

— Ah !... combien ?

— Trois cent mille francs !

Népomucène Annibal sourit :

— Impossible !... Si je voulais encore encore trois cent mille francs, je n'aurais qu'à... vous faire coffrer de nouveau...

— Oh !... Cette fois, je me plaindrai au consul...

— D'Allemagne, je sais ! Allez-y ! Je m'asseois dessus ! Les Américains ne permettront jamais à l'Allemagne de m'en-nuyer !

— Mais...

— Quoi ?

— Je vous offre... trois cent cinquante mille francs pour l'Urubu !

— Non !... Tenez, j'aime autant vous le dire, je ne suis pas votre dupe, cher monsieur Schnockmann !

« Je sais, moi aussi, qu'il existe quelque part dans la vallée de l'Urubu de riches gisements aurifères. C'est pour cela que vous voulez acquérir ces terrains, sans cela vous n'auriez pas tant insisté !

— Oh ! pouvez-vous croire !... balbutia Schnockmann, atterré.

— Je ne crois rien !... Enfin, si vous voulez les terrains, c'est deux millions et demi, net ! Deux millions pour moi et cinq cent mille francs pour l'Etat haïtien. Figurez-vous que je veux me retirer ; c'est naturel à mon âge ! Eh bien ! je n'ai pas un sou de côté ! Oui...

— Et les trois cent mille francs que vous venez de m'extorquer !

— Oh ! juste de quoi payer mes dettes !.. Enfin, décidez-vous !... Car je suis décidé à m'adresser à des Américains si vous refusez !... Je peux bien vous le dire, c'est

vous qui m'en avez donné l'idée ! Je ne pensais pas à ce bel Urubu !

August Schnockmann chancela. A ce coup, tout paraissait bien perdu !

— Deux millions et demi ! murmura-t-il... C'est fou !

— Non ! C'est trop raisonnable, cher monsieur Schnockmann.

— Quand même, je...

— Réfléchissez ! Je vous donne jusqu'à ce soir !

Herr Schnockmann essuya son front trempé de sueur :

— C'est bien ! dit-il. Je réfléchirai !

— Jusqu'à ce soir six heures ! précisa Népomucène Annibal.

De retour à son hôtel, Schnockmann retrouva M. Ernest Moreau, le comte de Clarmont et Phil Arrow à qui il affirma sérieusement que, s'ils étaient libres, c'était grâce à lui, Schnockmann, qui avait fait peur aux autorités haïtiennes en les menaçant de l'intervention de l'Allemagne. Il ne donna pas d'autres explications et ne parla pas de son entrevue avec le président Népomucène.

Arsène Dulard et Jules Chafflert étaient furieux : au cours de leur arrestation, on leur avait enlevé tout l'argent qu'ils possédaient, et jusqu'au dernier sou ! Malgré leurs protestations, ils n'avaient

pu se faire restituer le moindre objet !

— Sales voleurs ! Sales voleurs ! Quel patelin de voleurs ! déclara M. Ernest Moreau, justement indigné. Nous voilà sans un sou !... J'espère, cher monsieur Schnockmann, que vous allez nous faire rendre notre argent !

— Je verrai ! je verrai ! fit l'Allemand évasif.

Seul, Phil Arrow était impassible. Il avait tranquillement porté sur sa note de frais le montant de l'argent et des objets qu'on lui avait enlevés : Josuah May paierait cela avec le reste.

Il s'était fait prêter quelques francs au consulat anglais et avait aussitôt télégraphié à l'armateur londonien.

Comme le comte de Clarmont et M. Ernest Moreau récriminaient de plus en plus énergiquement, Schnockmann, pour avoir la paix, leur remit un chèque de cinquante livres sterling sur la banque d'Haïti où Josuah May l'avait accrédité, et qu'ils allèrent toucher aussitôt.

Discrètement, Phil Arrow voulut interroger l'Allemand sur les événements de la matinée : Herr Schnockmann ne lui répondit que par quelques vagues paroles, desquelles il résultait que tout était pour le mieux.

Le détective, sans insister, résolut de

faire sa petite enquête pour savoir au juste ce qu'il en était.

Cependant, Schnockmann, après avoir déjeuné, s'était renfermé dans sa chambre. Comme l'y avait invité Népomucène Annibal, il occupa toute son après-midi à réfléchir. A six heures, exactement, il arrivait au palais présidentiel :

— Eh bien, cher monsieur Schnockmann, fit Népomucène Annibal, souriant, vous voici décidé ?

— Oui ! déclara l'Allemand, très calme.

Il s'assit dans un fauteuil et poursuivit :

— Voici, monsieur le président ! J'ai employé mon après-midi à écrire une déclaration cachetée que j'ai fait placer en lieu sûr. Cette déclaration mentionne nos démêlés et révèle les richesses de l'Urubu, richesses que vous connaissez et que vous voulez vendre à l'étranger !

— Sacré tonnerre ! Vous... glapit Népomucène, gris de rage.

— Laissez-moi parler, monsieur le président ! Cette déclaration, nul n'en connaît le contenu. Elle ne sera ouverte que si je l'ordonne, si je disparaïs ou si je meurs. Vous comprenez ! Je ne veux pas que vous me fassiez deux fois le même coup ! *Non bis in idem !*...

Bon ! Ceci posé, je viens vous proposer tout simplement de me vendre l'Urubu

cent mille francs, plus un tiers dans les bénéfices nets.

Décidez-vous. Je vous donne dix minutes. Si c'est oui, nous signons de suite le contrat ici même et je vous donne un chèque de cent mille francs sur la banque d'Haïti. Si c'est non, les journaux de Port-au-Prince publieront demain le récit de nos démêlés.

Herr August Schnockmann se tut. Il sourit, caressa sa barbe rousse et attendit sans se soucier des regards furibonds que lui lançait le vieux nègre.

Népomucène Alexandre était dans un état de rage effrayant à voir.

A son tour, il venait d'être joué par l'Allemand. Une dizaine de minutes durant, il resta immobile. Par instants, il frissonnait. Un peu d'écumé moussait au coin de ses lèvres. Mais plus il réfléchissait, plus il comprenait que Schnockmann le tenait !... Que l'Allemand révélât ses projets, et c'en était fait de lui ! Car ses ennemis étaient nombreux !

— C'est bien ! dit-il enfin d'une voix rauque. J'accepte !

— C'est ce que vous avez de mieux à faire ! répondit froidement Schnockmann.

Séance tenante, un contrat fut signé par lequel Népomucène Annibal, président de la République d'Haïti, cédait à Herr

Schnockmann, représentant M. Josuah May, de Londres, les trois mille cinq cents hectares de terrains constituant la vallée de l'Urubu, moyennant la somme de cent mille francs.

Le tiers des bénéfices, quels qu'ils soient, agricoles, miniers, ou autres, devait être versé chaque année, pendant dix ans, à M. Népomucène Annibal, à titre de commission.

• Schnockmann signa le premier. Népomucène Annibal, encore frémissant de rage impuissante, l'imita.

— Mon chèque ! fit-il aussitôt.

— Pas encore ! dit l'Allemand. Pour que ce contrat soit valable d'après la loi haïtienne, il faut qu'il soit contresigné par le ministre de l'Intérieur ! Faites-le venir !

— Mais... il publiera notre accord ! C'est impossible !

— Non ! Je lui promettrai cent mille francs ! Et, dès qu'il aura signé, vous lui brûlerez la cervelle ! Finissons-en ! Ce ne sera pas le premier à qui vous aurez rendu ce petit service !

Népomucène Annibal était pour l'instant à bout de volonté. Tête basse, à pas lents, il atteignit le bouton d'une sonnette électrique :

— Dites à Son Excellence le général Stanislas Scipion Macaya de venir au

palais pour affaire urgente ! ordonna-t-il à l'huissier accouru.

VIII

Son Excellence le général Stanislas Scipion Macaya arriva quelques minutes plus tard. Il ne montra aucun étonnement en reconnaissant en l'interlocuteur du président de la République le « traître » étranger qui avait été arrêté la veille :

— Mon cher général, commença aimablement Annibal, je t'ai fait venir pour contresigner un acte de vente des terrains, très avantageux pour les finances de la Patrie et de la République.

— Ah ! fit Macaya, méfiant,

C'était un gros nègre, plus gros même que Schnockmann — ce qui n'est pas peu dire ! — Un nez épate, des lèvres lippues, un crâne étroit ombragé d'une tignasse crépue lui constituaient une incomparable face de brute. Il savait tout juste lire et écrire. Mais, par contre, nul n'excellait mieux que lui à assommer, pourfendre, tuer, occire les ennemis de la République — ou plutôt ceux de Népomucène Annibal. C'est pourquoi ce dernier, en récompense de ses services, l'avait fait général et ministre.

Le vieux président, s'apercevant de la mauvaise impression faite par ses paroles sur le « général » Macaya, poursuivit :

— Oui ! J'ai vendu à Monsieur les terrains de l'Urubu !... Tu vas signer l'acte... pour ta peine, il y a cent mille francs pour toi !

— Urubu ! Ça n'a pas bon ! grommela Macaya, devenu gris de terreur. Ça terre à Vaudoux. Nous qu'à être tués, bien sûr ! Ça n'a pas bon ! pas bon !

Le général, on le voit, ne parlait qu'un français approximatif.

— Je le sais ! lui répondit Népomucène à voix basse. Mais une fois la vente faite nous tuerons l'étranger !...

— Et mes cent mille francs ? demanda Macaya sur le même ton.

— Le blanc va te donner un chèque !

— Ah ! Et toi, combien toi tu reçois ?

— Cent mille francs aussi ! affirma Népomucène qui ne voulait pas exciter la jalousie du « général ».

— Ça bon ! moi signer !

Pendant ce temps, Herr Schnockmann, impassible, s'était discrètement tenu à l'écart.

— Le général est d'accord ! déclara Népomucène. Donnez-moi mon chèque !...

— Voici ! fit Schnockmann, et, d'un carnet qu'il tira de sa poche, il détacha un

chèque qu'il remplit sur-le-champ et signa ; puis, soigneusement, il replaça le carnet dans sa poche.

— C'est en règle ! répondit Népomucène après avoir examiné, vérifié et mis dans son portefeuille le chèque de cent mille francs sur la banque d'Haïti que l'Allemand venait de lui donner. Il ne vous reste plus qu'à préparer le chèque du général.

— Quel chèque ? questionna Schnockmann.

— Le chèque de cent mille francs ! expliqua Népomucène en clignant de l'œil d'un air complice.

— Ah ! bien !

— Faites-le au porteur, n'est-ce pas ?

Au porteur, c'est-à-dire que tout détenteur du chèque pourrait le toucher ! L'Allemand comprit le piège que lui tendait Népomucène Annibal.

— Non ! dit-il. Je vais le faire au nom du général !

— Impossible ! Ce serait le compromettre ! N'est-ce pas, général ?

— Quoi ? demanda Macaya.

— Je dis de ne pas faire le chèque en ton nom, comme cela tu n'auras pas besoin d'aller le toucher toi-même !

— Oh ! Moi aller toucher ! Ça plus sûr !

— Vous voyez bien ! dit Schnockmann.

Népomucène se tourna vers Macaya :

— Tu pourras aller le toucher. Mais, si le chèque est simplement au porteur, tu n'auras pas besoin de donner ton nom, comprends-tu ! Ainsi, *quoi qu'il arrive* (Népomucène appuya sur ces mots), personne ne te connaîtra !

— Ah ! bon !... Faites donc le chèque *au payeur*, monsieur ! déclara Macaya.

— Au porteur, général ! rectifia Népomucène.

— Oui, au porteur ! fit Macaya.

— Mais... voulut insister Schnockmann.

— Moi, je veux le chèque *au porteur* ! réitéra Macaya énergique.

L'Allemand regarda fixement Népomucène Annibal. Ce dernier ne sourcilla pas. Pendant une minute, Schnockmann hésita : c'était cent mille francs de plus que le rusé vieillard lui extorquait. Que dirai Josuah May ?

D'un geste indécis, il tira son carnet de chèques de sa poche et, s'étant penché sur une table, commença à en remplir un :

— Et établissez ce chèque correctement, lui souffla Népomucène, sinon, rien de fait !

Herr Schnockmann, se voyant deviné, tressaillit. D'une écriture que la rage rendait presque illisible, il libella le chèque : « *Banque d'Haiti : Payez au*

porteur la somme de cent mille francs dont vous débiterez mon compte. Signé : August Schnockmann. »

— Voilà ! dit-il en montrant le chèque au général Macaya. Maintenant, il ne nous reste plus qu'à signer, et...

Il s'interrompit : Macaya, sans façon, venait de lui retirer le chèque des mains et le fourrait dans sa poche :

— Y a-t-il besoin que je signe, souffla le général à l'oreille de Népomucène Annibal. On pourrait le faire arrêter de suite, ou le tuer ?

— Non ! Il est sur ses gardes ! Signe ! Après, nous irons nous rafraîchir et on lui fera boire un peu d'*agua-cobra* ! (1).

— Oh ! Népomucène, tu es vraiment intelligent ! avoua Macaya, admiratif.

Et, sans plus hésiter, il se dirigea vers la table où l'acte de vente des terrains de l'Urubu, établi en deux exemplaires, était posé.

Pauvre Macaya ! Il est certain que Népomucène Annibal n'eût pas demandé mieux que de tuer Schnockmann, mais, voilà, l'Allemand avait pris ses précautions, tandis que le général ne pouvait rien contre Népomucène... Il faut peu de

(1) Poison violent et sans saveur élaboré avec le venin du cobra.

chose pour décider le sort d'un homme.

Donc, Stanislas Scipion Macaya, ayant saisi le porte-plume dans ses gros doigts, apposa son inélégante signature sur le premier exemplaire de l'acte de vente de l'Urubu.

Herr Schnockmann s'en empara aussitôt, et, des yeux, fit signe à Népomucène que le moment d'agir était venu :

— Il y a encore mon acte à signer ! fit tranquillement le vieux nègre. Signe, Macaya !

Pour la deuxième fois, Macaya signa, sans se douter qu'il signait à proprement parler son arrêt de mort !

Car à peine eut-il posé le porte-plume sur la table qu'une détonation retentit : Népomucène Annibal avait tiré de sa poche, le revolver qui ne le quittait jamais et, à bout portant, venait de loger une balle dans le crâne du général Macaya, lequel tomba en avant et entraîna dans sa chute table et encrier.

Népomucène Annibal, lâchant son revolver, se précipita sur l'acte de vente, qui était tombé et le ramassa :

— Dieu merci ! dit-il, il n'est pas taché !

Herr Schnockmann, à cet instant, se sentit la tentation irrésistible de faire subir à Népomucène le même sort que ce

dernier avait dispensé au général Macaya. Mais une brève réflexion le dissuada de n'en rien faire : Népomucène Annibal étant mort, l'acte de vente ne serait pas reconnu valable par son successeur, et tout serait à recommencer.

Cependant Népomucène, après s'être emparé de l'acte de vente, fouillait froidement les poches de Macaya agonisant et en retirait le chèque de cent mille francs :

— Avouez, dit-il à Schnockmann, que ma petite comédie valait bien cent mille francs de plus !... Enfin, l'Urubu est à vous maintenant ! Vous voilà content !

— Oui... Mais votre général n'est pas mort !... Il faut l'achever ; il pourrait parler ! bougonna l'Allemand.

— Pour qui me prenez-vous ? Je ne rate jamais mon homme, moi ! Pauvre Macaya ! il n'en a pas pour un quart d'heure !...

« Macaya !!!... je te pardonne toutes les trahisons que tu as pu commettre envers moi ! » fit-il, magnanime, en se penchant sur le moribond qui râlait.

— Vous êtes sûr que personne n'a rien entendu ?

— Qu'importe !... On est habitué ! L'affaire est simple : le général Macaya ayant voulu m'assassiner, je l'ai tué !

— Ah ! bon !... Mais je crois qu'il serait

plus prudent de l'achever ! insista l'Allemand.

— Trop tard : il est mort !... pauvre général !

De fait, Macaya ne bougeait plus.

Herr Schnockmann n'insista pas :

— Ah ! vous pourrez vous vanter de m'avoir bien volé ! dit-il.

— Que non ! Les terrains de l'Urubu valent des millions.

— Rien de moins sûr !... Enfin, on va voir !... Il faudra que vous me fournissiez une bonne escorte : car, paraît-il, la vallée de l'Urubu est le repaire des Vaudoux et...

— Je sais ! Nous combinerons cela ! D'ici quinze jours, vous pourrez vous mettre en route ! déclara Népomucène Annibal, enchanté d'avoir réussi à escamoter cent mille francs de plus à l'Allemand. Venez me voir demain : nous causerons de tout cela !

Schnockmann n'insista pas. Il n'avait qu'une hâte : celle de mettre en lieu sûr le précieux contrat de vente qu'il avait eu tant de peine à obtenir. Il prit congé du président, et, une fois dehors, se fit aussitôt conduire au consulat d'Allemagne où il laissa le contrat.

— Victoire ! Victoire ! s'écria-t-il après avoir rejoint à l'hôtel M. Ernest Moreau,

le comte de Clarmont et Phil Arrow : l'Urubu est à nous ! Le contrat de vente est signé ! Hoch ! Hoch ! Hoch ! Hurrah.

Cependant, Népomucène Annibal, sitôt Schnockmann parti, avait quitté le salon dans lequel gisait le corps de l'infortuné général Macaya.

Il était content de lui. Somme toute, malgré l'astuce de Schnockmann, il avait réussi à lui soutirer cent mille francs de plus — soit en tout 500 000 francs. L'affaire n'était pas mauvaise.

Quant à la vente de l'Urubu, il s'en arrangerait ! Grâce aux cinq cent mille francs de Schnockmann, il allait pouvoir réveiller l'enthousiasme de ses partisans. De plus, si vraiment l'Urubu contenait de l'or, il serait vite riche et nul n'oserait plus l'attaquer.

Ce fut dans ces joyeuses dispositions d'esprit que le digne président regagna ses appartements :

— Qu'on fasse enlever le corps du traître Macaya, ordonna-t-il à un de ses officiers d'ordonnance. J'ai tué ce misérable qui voulait attenter à ma vie ! Qu'on l'enterre sans délai !

Népomucène Annibal ne se doutait pas que son entrevue avec Herr Schnockmann avait eu un témoin. Ce témoin, c'était le vice-président de la République.

que, le mulâtre Napoléon Moule-à-Chique.

Ambitieux et féroce, Napoléon Moule-à-Chique attendait depuis plusieurs années que Népomucène Annibal voulût bien lui céder sa place — ce dont le vieux Népomucène ne se montrait guère pressé.

Moule-à-Chique commençait à s'impatienter, et attendait l'occasion favorable pour mettre ses projets à exécution.

Lorsque Népomucène Annibal avait fait chercher le général Macaya, Moule-à-Chique avait suivi l'infortuné nègre, et, tapi derrière une porte, n'avait pas perdu un mot des phrases échangées entre Macaya, Schnockmann et Népomucène Annibal. Dissimulé derrière un rideau, il avait attendu patiemment que Schnockmann, puis Népomucène sortissent, et avait ensuite pénétré dans le salon où gisait Macaya.

Napoléon Moule-à-Chique s'étant penché sur l'infortuné général, constata qu'il n'était pas mort. Il enflamma quelques allumettes et les appliqua contre les doigts du blessé qui, sous la morsure de la flamme, tressaillit et ouvrit les yeux. Il avait le crâne fracassé, et, s'il n'était pas mort, n'en valait guère mieux :

— Macaya ! lui souffla Moule-à-Chique à l'oreille, tu m'entends ?

— Oui !

— Qui t'a tué? le blanc ou Népomucène?

— Népomucène! balbutia le mourant.

Ah! ah! oh! oh! donne-moi à boire!
Napoléon!

— Attends! fit le vice-président qui avait d'autres préoccupations. Écoute, Macaya, dit-il, veux-tu te venger?

— Oh! oui!

— Eh bien! rassemble tes forces! Je vais te donner un papier et une plume: tu y écriras: *Népomucène Annibal m'a assassiné pour vendre l'Urubu!*

— Je ne pourrai jamais! gémit le moribond.

— Si! si! Prends courage! Tu vas voir! Ce sera vite fait!

Napoléon Moule-à-Chique, ce disant, souleva Macaya qui gémissait, et, tant bien que mal, parvint à le traîner jusqu'à la muraille du salon contre laquelle il l'appuya. Rapidement, il prit un sous-main et une plume trempée dans l'encre sur la table. Il mit le porte-plume entre les doigts tremblants de Macaya et lui tint le sous-main devant lui:

— Là! dit-il. Courage! Écris: « *Népomucène Annibal m'a assassiné pour vendre l'Urubu!* »

Le malheureux nègre dont les yeux, déjà, étaient vitreux, traça quelques lettres d'une main tremblante et s'arrêta:

— Je ne peux plus ! gémit-il. J'ai soif. Napoléon !

— Écris ! Courage ! Écris si tu veux être vengé !... Écris !

Macaya rassembla ses forces. Sa grosse main qui tremblait fit de nouveau mouvoir le porte-plume. Napoléon Moule-à-Chique, tout en maintenant le sous-main, voyait avec angoisse les lettres tracées par le mourant devenir de plus en plus irrégulières. Enfin, Macaya acheva le mot *Urubu*.

— Signe ! Signe ! haleta Moule-à-Chique hors de lui.

Le malheureux Macaya poussa un rauque hurlement. Sa main griffonna les lettres *Macay...* et, soudain, il s'affaissa, lâchant le porte-plume. Il était mort.

D'un saut en arrière, Napoléon Moule-à-Chique s'était mis à l'abri et le sous-main avec lui.

Sans plus s'occuper du misérable, il examina le papier sur lequel Macaya venait d'écrire sa suprême accusation et murmura :

— Traître et assassin d'Annibal ! Avant trois mois, je suis président de la République !

Quelques minutes plus tard, il avait quitté le palais présidentiel.

Le lendemain matin, désagréable fut la

surprise de Népomucène Annibal en lisant dans l'*Ami du Peuple* et dans le *Réveil haïtien* une proclamation signée Napoléon Moule-à-Chique et conçue en ces termes :

Nobles citoyens d'Haïti,

Aveuglé par une amitié ardente, j'avais cru jusqu'à ce jour à la loyauté républicaine et nationale du nommé Annibal Népomucène.

Aujourd'hui, je suis édifié !

Népomucène Annibal est un traître fourbe et voleur !

Il a vendu à l'étranger la vallée de l'Urubu, une des plus riches contrées de notre noble Patrie !

Et, comme le vertueux général Scipion Macaya tentait de s'opposer à cet acte spoliateur et sacrilège, le misérable et indigne Népomucène Annibal l'a froidement assassiné !

Nobles citoyens !

Pas un Haïtien de cœur ne peut tolérer pareils forfaits !

Il importe que la vertu soit protégée et le crime puni !

Dès aujourd'hui, je déclare Népomucène Annibal déchu et hors de la loi ! Que les patriotes se groupent autour de moi afin

de punir le misérable Népomucène et de venger l'indomptable Scipion Macaya !

Vive la République haïtienne !

Vive le vertueux peuple haïtien !

Le président du gouvernement provisoire :

NAPOLÉON MOULE-A-CHIQUE.

Quelques dépêches suivaient cette insolente proclamation, desquelles il résultait que Napoléon Moule-à-Chique avait soulevé la population de plusieurs bourgades au nord de Port-au-Prince, et, à la tête d'une petite armée de trois mille hommes environ, se dirigeait vers la côte bordant le canal Saint-Marc.

Népomucène Annibal en avait vu d'autres ! Un rapport du préfet de police de Port-au-Prince le rassura : tout était calme en ville.

Napoléon Moule-à-Chique, prudent, n'avait pas osé s'attaquer d'un coup à la capitale où les troupes étaient fidèles au président Népomucène qui leur accordait tout ce qu'elles voulaient.

Fidèle à la tradition, Napoléon Moule-à-Chique comptait soulever le pays jusqu'à ce qu'il fût à la tête d'une armée capable de s'emparer de Port-au-Prince. Après quoi, il se proclamerait président.

Népomucène Annibal ne s'émut donc

pas outre mesure. Grâce aux cinq cent mille francs extorqués à August Schnockmann, il put faire une distribution d'argent aux soldats de la garnison, ce qui réconforta leur fidélité.

Et, par ses soins, les journaux publièrent une proclamation déclarant Napoléon Moule-à-Chique hors la loi comme traître et rebelle.

Sans perdre de temps, Népomucène, d'accord avec Herr Schnockmann s'occupa, les jours suivants, à organiser une forte expédition à la fois pour combattre les troupes de Napoléon Moule-à-Chique et pour faire évacuer l'Urubu par ses habitants.

Herr Schnockmann exultait. Par câblegramme, Josuah May l'avait félicité et lui avait annoncé sa prochaine arrivée.

De plus, Népomucène Annibal, rendu plus conciliant par la crainte de l'insurrection, n'avait plus qu'une idée : exploiter l'Urubu au plus vite afin d'en retirer de quoi combattre et anéantir Napoléon Moule-à-Chique.

Le vieux croiseur *Capoy-la-Mort* (qui datait de 1861) avait été choisi (parce que le seul navire de la marine haïtienne en état de prendre la mer) pour transporter les troupes gouvernementales du Cap-Haïtien, port le plus proche de la vallée de l'Urubu.

Chaque jour, Herr Schnockmann, en compagnie d'Arsène Dulard, de Chafflert et de Phil Arrow, venait assister à l'embarquement des munitions à bord du croiseur.

En moins de deux semaines, tout fut prêt.

Il ne restait plus qu'à fixer la date du départ du croiseur, lorsqu'en revenant de visiter une dernière fois le *Capoy-la-Mort*, Arsène Dulard et Chafflert qui accompagnaient Schnockmann et Phil Arrow s'arrêtèrent brusquement, devenus très pâles.

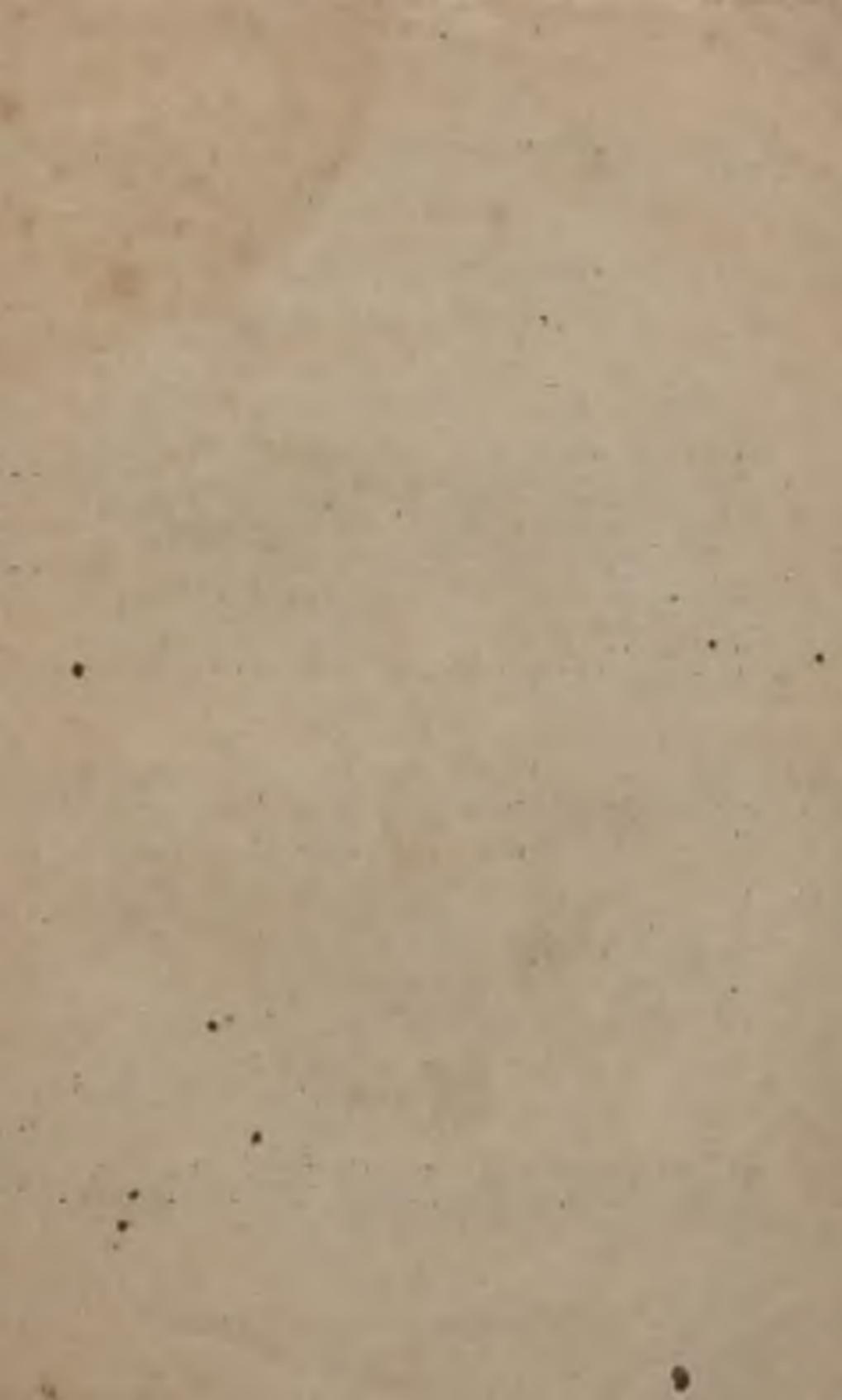
— Qu'avez-vous, monsieur le comte? s'écria Herr Schnockmann en s'adressant au *Notaire*.

Pas plus qu'Arsène Dulard, Chafflert ne répondit : à quelques pas plus loin, d'un canot qui venait d'accoster le quai, trois personnes débarquaient.

Ces trois personnes, c'étaient Alexandre Montalais, Jean Lenoël et Amable Loustonat !

On trouvera la suite de ce récit dans le prochain volume de la Mignonne Bibliothèque intitulé :

La Prison de la Faim



Les Aventures de Coucou

GAMIN DE PARIS

Au Pays du scalp

par Gaston CHOQUET

TITRE DES VOLUMES PARUS :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 1. Les Martyrs du Texas. | 10. Vers la Vengeance. |
| 2. La Revanche des Opprimés. | 11. Le Nain au collier de chien. |
| 3. Le Trésor des Toltèques. | 12. L'Agonie d'une Race. |
| 4. Dans le Repaire du Tigre. | 13. Les Drames de l'Amazone. |
| 5. La Statue de la Caverne. | 14. Le Forçat n° 3708. |
| 6. Le grand Chef des Bonnets Noirs. | 15. Perdu dans la Forêt Vierge. |
| 7. La Ville morte. | 16. Le Château du Lac. |
| 8. Le Poison qui rend fou. | 17. Vers l'Inconnu. |
| 9. La Guerre dans la Prairie. | 18. La Mort du Fauve |
| | 19. Au Pays de l'Épouvante. |



Les Champs d'Or de l'Urubu

par José MOSELLI

TITRE DES VOLUMES PARUS :

- 20 La Torture de l'Or.
21. Les Exploits de Jean Lenoël.
22. La Prison de la faim.

Le volume : 20 centimes

Envoyé franco de chaque volume contre 25 centimes en timbres-poste,
adressé à Mignonne Bibliothèque, 3, rue de Roeray, Paris (X^e.)

CORBEIL. — IMP. CRÉTÉ.